



**RAPPORT D'ACTIVITE
AU 31 DECEMBRE 2025**

*Assemblée Générale Ordinaire
24 AVRIL 2026*

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Du Conseil d'Administration : **Mr Slah Kanoun**

Directeur Général : **Mme Lamia Ben Mahmoud**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateur	Représentant
Etat Tunisien	Mr Lotfi Zguir
Banque Nationale Agricole (BNA)	Mr Sami Akremi
Assurances COMAR	Mr Khalil Ben Yedder
Assurances STAR	Mr Laurent Thuillier
MAE Assurance	Mr Lassad Zarrouk
BH Assurance	Mr Sami Banaoues
Société Tunisienne de Banque (STB)	Mr Sami Derbel
SIMPAR	Mme Souad Mensi Chikhaoui
Petits Porteurs	Mme Nejla Harrouch
Administrateurs indépendants	Mme Asma Medhioub
	Mme Meriam Zine

Commissaire aux Comptes : FMBZ KPMG TUNISIE

Sommaire

PARTIE I : L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE & FINANCIER	3
A. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE & FINANCIER	5
I. TENDANCES MACROECONOMIQUE MONDIALE EN 2025	5
II. LE PAYSAGE MACROECONOMIQUE DE LA TUNISIE EN 2025	9
B. COMPORTEMENT DU SECTEUR DE LA RÉ/ASSURANCE	13
I. AU NIVEAU INTERNATIONAL.....	13
II. AU NIVEAU NATIONAL	17
PARTIE II : L'ACTIVITÉ DE TUNIS RE EN 2024	21
PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITÉ AU 31-12-2025	22
A. LES PERFORMANCES TECHNIQUES	24
I. LES ACCEPTATIONS	24
II. L'ACTIVITE RETAKAFUL	34
III. LE RÉSULTAT TECHNIQUE ACCEPTATION	36
IV. LA RÉTROCESSION.....	37
V. L'ACTIVITE NETTE DE RÉTROCESSION	39
B. LES PERFORMANCES FINANCIÈRES	42
I. LES PLACEMENTS.....	42
II. LES PRODUITS DE PLACEMENTS.....	44
C. LA GESTION GENERALE	45
I. LES FRAIS GENERAUX.....	45
II. LE RESULTAT DE L'EXERCICE :	45
LES ACTIONS COMMERCIALES EN 2025 :	46
ACTIONNARIAT DE Tunis Re :	48
BILAN SOCIAL	49
LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT POUR LA PERIODE 2026-2030 :	50
GOVERNANCE ET GESTION INTERNE	63
LES COMITES EMANANT DU CONSEIL	64
EXTRAITS STATUTAIRES	66
ANNEXES.....	81

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE & FINANCIER



A. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE & FINANCIER

En 2025, l'environnement économique et financier mondial évolue dans un contexte marqué par des défis et des opportunités. Les économies continuent de s'adapter aux changements structurels, aux avancées technologiques et aux nouvelles exigences de développement durable. Dans ce cadre, les marchés financiers reflètent à la fois les perspectives de croissance et les incertitudes liées aux facteurs économiques et géopolitiques.

I. TENDANCES MACROECONOMIQUE MONDIALE EN 2025

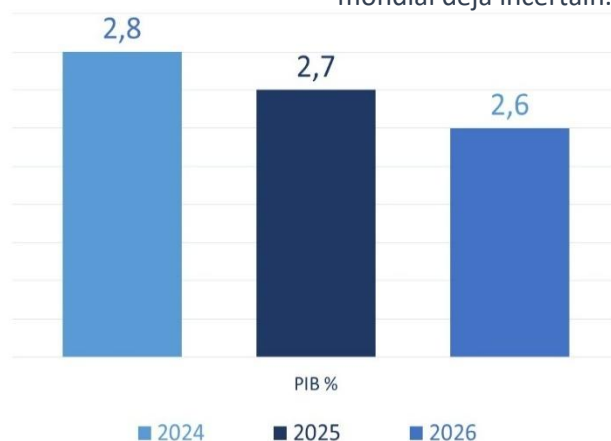
1. LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE MONDIALE %

Malgré une succession de chocs depuis la pandémie, l'économie mondiale a fait preuve d'une résilience surprenante. En 2025, la croissance mondiale du PIB devrait atteindre 2,7 %, conformément aux prévisions de janvier, et se maintenir à un rythme similaire jusqu'en 2027.

L'inflation ralentit, les taux d'intérêt baissent, et les investisseurs retrouvent un certain optimisme. La reprise post-Covid, portée par la constitution de stocks, un appétit au risque soutenu et une forte hausse des dépenses en intelligence artificielle, a été la plus rapide depuis six décennies : le PIB mondial par habitant était en 2025, 10 % supérieur à son niveau d'avant la pandémie, malgré les chocs liés aux guerres, à l'inflation et aux tarifs douaniers.

Cette reprise, toutefois, n'a pas été uniforme. Les économies avancées ont largement retrouvé, voire dépassé, leurs revenus par habitant prépandémie, tandis qu'un quart des économies émergentes et en développement (EMDE), notamment les pays à faible revenu et ceux affectés par la fragilité ou les conflits, restent en deçà des niveaux de 2019.

Pour **2026**, la croissance mondiale devrait ralentir compte tenu de troubles politiques survenus début du mois de mars au moyen orient, (guerre israélo-iranienne) qui présentera des perturbations à l'échelle mondiale impactant l'activité commerciale et économique à travers une flambée des prix de l'énergie et une volatilité des marchés financiers, ce qui aggrave le climat économique mondial déjà incertain.



2. L'INFLATION

En 2025, l'inflation mondiale est restée au-dessus des niveaux prépandémie, tout en se rapprochant progressivement des cibles des banques centrales. Elle a toutefois été très hétérogène selon les pays : légèrement à la hausse dans certaines économies avancées, elle s'est généralement modérée dans la majorité des économies émergentes et en développement (EMDE).

L'inflation sous-jacente a ralenti progressivement, reflétant un ralentissement de la croissance salariale et une demande de travail moins soutenue, bien que des disparités subsistent, notamment pour les prix des biens. Dans les économies avancées, l'inflation des biens a légèrement augmenté, en particulier aux États-Unis sous l'effet des droits de douane.

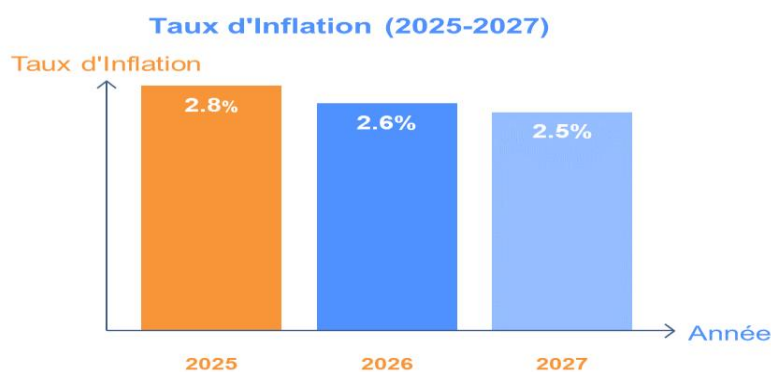
L'impact des tarifs a toutefois été limité, les entreprises ayant pu constituer des stocks

avant leur application et absorber une partie des coûts grâce à des marges réduites ou des chaînes d'approvisionnement réorientées. Les prix des biens importés et domestiques ont tout de même progressé, en partie en raison de la transmission des coûts tout au long de la production et d'une concurrence réduite.

Dans les EMDE, l'inflation des biens a généralement diminué après une forte accumulation de stocks plus tôt dans l'année.

L'inflation des services est restée supérieure à celle des biens, mais s'est modérée avec des marchés du travail moins tendus.

L'intégration de technologies liées à l'intelligence artificielle dans certains services a contribué à accroître la productivité, offrant un potentiel supplémentaire pour limiter les pressions sur les prix, surtout dans les pays avancés.



3. LA DETTE MONDIALE

En 2025, la dette mondiale a atteint un nouveau record de 346 000 milliards de dollars, soit 310 % du PIB mondial, après une hausse de 26 400 milliards sur les trois premiers trimestres de l'année.

Cette progression est principalement attribuable à la Chine et aux États-Unis, ainsi qu'à l'ensemble des économies développées, qui ont emprunté environ 17 000 milliards de dollars entre janvier et septembre. L'accélération de l'endettement s'explique notamment par l'assouplissement des

politiques monétaires des grandes banques centrales.

Le secteur privé n'est pas en reste : les entreprises, en particulier celles du secteur technologique, ont fortement accru leur recours à l'endettement.

Ainsi, la dynamique d'endettement mondial reste soutenue en 2025, dans un contexte de conditions financières plus souples mais de vulnérabilités croissantes pour l'économie mondiale.

4. L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

En 2025, l'intelligence artificielle s'impose comme l'une des technologies les plus adoptées au niveau mondial, mais sa diffusion révèle une fracture numérique importante.

Selon les analystes, 16,3 % de la population mondiale a utilisé un outil d'IA au second semestre, contre 15,1 % six mois plus tôt, confirmant une progression continue.

Toutefois, cette adoption reste inégalement répartie : près d'un quart de la population active dans les pays à hauts revenus utilise l'IA, contre seulement 14 % dans les pays à revenus intermédiaires ou faibles.

Les pays les plus avancés ne sont pas nécessairement les plus riches économiquement, mais ceux ayant investi tôt

dans les infrastructures numériques, la formation et des politiques publiques favorables, à l'instar de certains pays du Moyen-Orient et d'Europe.

En Afrique, la diffusion de l'IA progresse mais reste limitée : environ 12 % de la population a utilisé des outils d'IA générative, contre plus de 16 % de moyenne mondiale.

La progression rapide de l'IA a des implications économiques majeures : elle contribue à la productivité, à l'innovation et à la compétitivité, mais accentue aussi les inégalités entre pays et au sein des économies, renforçant le besoin de stratégies nationales pour la formation, l'accès aux technologies et la régulation.

5. LE MARCHE FINANCIER MONDIAL

En 2025, les marchés financiers ont globalement progressé malgré une volatilité persistante liée aux tensions commerciales, géopolitiques et budgétaires. Les grands indices ont avancé à un rythme modéré, soutenus par la résilience des résultats d'entreprises et les anticipations d'assouplissement monétaire. Certaines classes d'actifs, notamment les valeurs technologiques américaines et l'or, ont enregistré des hausses plus marquées.

En France, le CAC 40 a progressé d'environ 10 %, évoluant autour de 8 100 points. La performance a été portée par les secteurs bancaire et de la défense, mais elle masque de fortes disparités entre entreprises, certaines valeurs de services ayant pesé sur l'indice. En Europe, le STOXX Europe 600 a gagné plus de 14 %, bénéficiant de politiques monétaires plus accommodantes, de résultats solides et d'un rattrapage après une période de sous-évaluation perçue par les marchés.

Aux États-Unis, l'essor de l'intelligence artificielle a largement soutenu les indices. Des

géants technologiques comme Nvidia, Microsoft, Google et Meta ont concentré l'essentiel des performances, alimentant toutefois les débats sur un risque de bulle comparable à celle des années 2000.

L'or s'est également distingué, dépassant 3 600 euros l'once et affichant une hausse supérieure à 45 %, soutenu par les achats des banques centrales, les tensions géopolitiques et les anticipations de baisse des taux.

En revanche, les fonds en euros de l'assurance-vie ont offert des rendements modérés, autour de 2,5 %, toujours contraints par les frais et l'environnement de taux. Par ailleurs, le rendement de l'OAT française à 10 ans a dépassé 3,5 % en fin d'année, influençant directement les conditions de financement des entreprises et des ménages.

En somme, 2025 a été une année favorable aux investisseurs, mais marquée par une forte concentration des performances et des incertitudes persistantes liées à l'intelligence artificielle, aux tensions commerciales et aux équilibres budgétaires.

Économie Mondiale 2025

L'économie mondiale a fait preuve d'une résilience surprenante

L'inflation mondiale demeure au-dessus des niveaux prépandémie

La dette mondiale a atteint un nouveau record de 346 000 milliards de dollars

L'intelligence artificielle s'impose comme l'une des technologies les plus adoptées

Les marchés financiers ont globalement progressé malgré une volatilité persistante

II. LE PAYSAGE MACROECONOMIQUE DE LA TUNISIE EN 2025

1. LE PIB

Selon les dernières données, l'économie tunisienne a enregistré une croissance de 2,5 % en 2025. Au quatrième trimestre, le PIB a progressé de 2,7 % en glissement annuel et de 1,0 % par rapport au trimestre précédent.

La croissance a été principalement tirée par l'agriculture, dont la valeur ajoutée a bondi de 12,3 % au quatrième trimestre, contribuant à elle seule pour plus d'un point à la croissance globale. L'industrie a également affiché une performance positive (+3,0 %), soutenue par les industries manufacturières, malgré un léger recul du secteur énergétique lié à la baisse de la production pétrolière et gazière. Le bâtiment et les travaux publics ont confirmé leur reprise.

2. L'INFLATION

En 2025, l'inflation en Tunisie s'est établie à 5,3 %, en nette baisse par rapport à 7 % en 2024, selon l'Institut national de la statistique. En décembre, le taux s'est stabilisé à 4,9 %, marquant un ralentissement de la hausse des prix observé depuis plusieurs mois.

L'inflation mensuelle a été modérée (+0,2 %), avec des baisses sur certaines denrées alimentaires comme les huiles, légumes et volaille, tandis que les fruits frais et les poissons ont continué de progresser.

Les prix de l'habillement et des chaussures ont augmenté de 1,7 %, et ceux des services de

Les services ont maintenu une dynamique favorable (+1,4 %), notamment grâce au tourisme et aux activités numériques.

Du côté de la demande, la croissance a été essentiellement portée par la demande intérieure (+3,4 %), tandis que le commerce extérieur a pesé négativement sur l'activité.

Au final, l'économie tunisienne affiche une amélioration progressive et relativement diversifiée en 2025, mais demeure fragilisée par la contre-performance énergétique et la contribution négative des échanges extérieurs.

restauration et d'hébergement de 0,6 %, notamment à cause de la hausse des services d'hébergement (+2,8 %).

Sur l'ensemble de l'année, les produits alimentaires ont connu une inflation de 6,1 %, portée par la viande d'agneau (+17,3 %), les fruits frais (+16 %) et les légumes frais (+14 %), alors que les huiles alimentaires ont reculé de 14,8 %.

Les produits manufacturés ont vu leurs prix augmenter de 4,9 %, notamment l'habillement et les articles d'entretien, tandis que les services ont progressé de 3,9 %, tirés par

l'hébergement (+11,6 %). L'inflation sous-jacente, qui exclut l'alimentation et l'énergie, a légèrement diminué à 4,9 %, traduisant une modération des pressions sur les produits libres et encadrés.

Les principaux contributeurs à l'inflation globale restent les produits manufacturés et

3. LA BALANCE COMMERCIALE

Le déficit commercial tunisien s'est nettement aggravé en 2025 pour atteindre -21,8 milliards de dinars, contre -18,9 milliards en 2024. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est replié à 74,5 % (contre 76,6 %), confirmant la détérioration des équilibres extérieurs.

Le déficit est principalement imputable aux produits énergétiques (-11,1 milliards de dinars), suivis des matières premières et demi-produits, des biens d'équipement et des biens de consommation. Seul le secteur alimentaire affiche un excédent. Même hors énergie, le solde commercial demeure largement négatif.

Les exportations ont progressé de manière modérée (+2,6 %) pour atteindre 63,7 milliards de dinars. Cette hausse a été soutenue par les mines et phosphates ainsi que par les industries mécaniques et électriques. En revanche, les exportations énergétiques ont

les services, ainsi que les produits alimentaires libres, reflétant un équilibre fragile entre baisses sur certaines denrées et hausses persistantes sur d'autres biens et services essentiels, et laissant envisager une trajectoire plus maîtrisée pour 2026.

fortement reculé, tout comme les industries agroalimentaires et le textile-habillement.

L'Union européenne reste le principal partenaire commercial, absorbant près de 70 % des exportations tunisiennes et fournissant 44 % des importations. Les échanges se sont accrus avec certains pays européens, tandis que la Chine et la Turquie ont renforcé leur position parmi les fournisseurs hors UE.

Les importations, en hausse de 5,5 % (85,5 milliards de dinars), ont été tirées par les biens d'équipement, les intrants industriels et les biens de consommation, accentuant le creusement du déficit.

Au total, l'année 2025 confirme la persistance d'un déséquilibre structurel du commerce extérieur tunisien, marqué par une croissance insuffisante des exportations face à une dépendance élevée aux importations stratégiques.

4. LE MARCHE BOURSIER

Les indicateurs d'activité des sociétés cotées en 2025 font état d'une progression globale des revenus de 5,3 %, pour atteindre 26,5 milliards de dinars contre 25,2 milliards en 2024. La majorité des entreprises (56 sur 72, soit 78 %) ont amélioré leurs revenus par rapport à l'année précédente.

Les 20 sociétés composant le Tunindex20 représentent à elles seules 60 % du revenu global, avec 15,8 milliards de dinars, en hausse de 4,1 %.

Le secteur financier confirme son poids prépondérant. Le Produit Net Bancaire des 12 banques cotées a progressé de 4,3 % pour atteindre 7 290 MD. Les sociétés de leasing ont vu leur revenu net cumulé augmenter de 5 %, tandis que les compagnies d'assurances ont

enregistré une hausse notable de 8,4 % des primes émises. Globalement, le secteur financier (29 sociétés), principale capitalisation de la cote, a réalisé un revenu de 9 770 MD, en progression de 5,1 %.

Sur le marché boursier, l'indice de référence TUNINDEX a fortement progressé de 35,12 % en 2025, contre 13,75 % en 2024. Le Tunindex20 a suivi la même tendance haussière avec une croissance de 36,30% durant l'année 2025 contre une progression de 14,57% durant l'année 2024

Dans l'ensemble, l'année 2025 se distingue par une amélioration généralisée des performances des sociétés cotées et par une dynamique particulièrement favorable du marché boursier tunisien.

5. LA NOTATION DU PAYS

Sur le plan de la notation souveraine, la Tunisie a enregistré en 2025 deux relèvements successifs. Le 28 février, Moody's a relevé la note du pays de Caa2 à Caa1, assortie d'une perspective stable. Par la suite, le 12 septembre 2025, Fitch Ratings a également

amélioré la note souveraine, la faisant passer de CCC+ à B-, tout en maintenant une perspective stable. Ces décisions traduisent une amélioration graduelle de la perception du risque souverain tunisien par les agences internationales.

6. LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

L'autorité monétaire a récemment renforcé le dispositif réglementaire applicable aux banques et établissements financiers à travers une nouvelle circulaire consolidant les règles de contrôle interne en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du

terrorisme et celui de la prolifération des armes de destruction massive. Le texte impose une cartographie formalisée et régulièrement actualisée des risques, un encadrement plus strict des procédures d'identification et de suivi des clients, ainsi qu'un dispositif renforcé de déclaration des opérations suspectes et de gel

des avoirs en application des sanctions internationales. Entrée en vigueur dès sa publication, cette réforme vise à élever les standards de conformité et à aligner davantage le secteur financier sur les meilleures pratiques internationales.

Dans ce contexte, la Tunisie améliore son positionnement dans les classements internationaux relatifs aux risques de

7. INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

En 2025, l'intelligence artificielle continue de se diffuser rapidement dans le monde, avec 16,3 % de la population globale utilisant ces technologies, mais les écarts régionaux restent très marqués.

L'Afrique est particulièrement en retrait, avec seulement 12 % d'utilisateurs d'IA générative, bien en dessous de la moyenne mondiale. La Tunisie se distingue toutefois comme l'un des

blanchiment. En 2025, elle se classe au 4^e rang des pays africains les moins exposés et au deuxième rang dans la région MENA, avec un score de 4,75 sur 10 — un niveau traduisant une résilience relativement solide. À l'échelle mondiale, elle occupe toutefois le 119^e rang sur 177 pays évalués, se situant ainsi dans la catégorie des pays à exposition moyenne, entre les groupes à faible et à forte vulnérabilité.

pays africains les plus avancés, avec 12,7 % de sa population adoptant l'IA, se classant 8^e sur le continent derrière l'Afrique du Sud, la Libye, le Botswana, le Gabon, l'Égypte et le Sénégal. Cette adoption tunisienne est favorisée par une population jeune et relativement formée, mais reste limitée par des infrastructures insuffisantes et le coût d'accès aux outils avancés, illustrant les défis persistants de la fracture numérique régionale.



Un PIB de 2,5 %



Une Inflation annuelle de 5,3 % en baisse



Un déficit commercial de 21,8 MDT en hausse



Une progression du TUNINDEX de 35,12 %



Deux relèvements successifs de la notation souveraine

B. COMPORTEMENT DU SECTEUR DE LA RÉ/ASSURANCE

Selon le baromètre des risques de l'année 2025, le **top 10** des risques émergents se présente comme suit :



Source : baromètre des risques 2025

I. AU NIVEAU INTERNATIONAL

En 2025, le secteur mondial de l'assurance et de la réassurance connaît une croissance soutenue, portée par l'augmentation des primes et la demande accrue de couverture des risques émergents. Le marché mondial de la réassurance est estimé à plusieurs centaines de milliards de dollars, tandis que l'assurance directe continue de progresser à un rythme solide, soutenue par les innovations technologiques et l'expansion dans les marchés émergents. Cette dynamique reflète un secteur en évolution constante, où l'adaptabilité et l'innovation deviennent des atouts clés pour rester compétitif.

1. DYNAMIQUE DU MARCHÉ DE L'ASSURANCE EN 2025

En 2025, le marché mondial de l'assurance confirme son expansion significative, porté par une adoption croissante des produits d'assurance, l'essor des canaux numériques et l'accroissement de la sensibilisation aux risques financiers. Selon certaines estimations

d'analystes du secteur, la taille totale du marché mondial de l'assurance s'établit à environ 7,55 milliards de dollars en primes directes, reflétant une tendance haussière soutenue par la demande en assurance vie, santé, biens et responsabilité.

Ce développement s'explique notamment par la croissance démographique, l'augmentation des dépenses de santé, la diversification de l'offre de produits et l'amélioration des infrastructures de distribution digitale qui facilitent l'accès aux polices pour un plus large public. L'assurance vie et santé restent des segments clés du marché, tandis que les assurances spécialisées et commerciales renforcent leur rôle dans la couverture des risques complexes.

Sur le plan régional, l'Amérique du Nord demeure l'un des principaux marchés, bénéficiant d'une forte pénétration de l'assurance et d'un cadre réglementaire structuré. L'Europe conserve également une position solide, soutenue par des populations bien assurées et des produits sophistiqués. La région Asie Pacifique connaît une croissance

dynamique, stimulée par l'expansion économique, l'émergence d'une classe moyenne et l'adoption croissante de solutions digitales. Le Moyen Orient et l'Afrique affichent quant à eux un potentiel de développement significatif grâce à la progression de la couverture assurantielle et à l'amélioration des systèmes financiers.

Le marché se caractérise aussi par une intensification des investissements dans les technologies d'analyse des risques, l'intelligence artificielle et l'automatisation des processus, renforçant l'efficacité opérationnelle des assureurs et améliorant l'expérience client. Ces innovations répondent à des attentes croissantes en matière de personnalisation des produits, de rapidité de traitement des sinistres et de prise de décision fondée sur les données.

2. TENDANCES DU MARCHÉ DE LA RÉASSURANCE EN 2025

Le marché mondial de la réassurance enregistre une croissance modérée mais régulière, soutenue par une discipline renforcée en matière de souscription et par l'optimisation des mécanismes de transfert des risques. Estimé à 283,09 milliards de dollars en 2025, il devrait atteindre 288,19 milliards en 2026 puis 293,37 milliards en 2027, niveau qui devrait se stabiliser jusqu'en 2035, avec un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 1,8 % sur la période 2026–2035. Les risques catastrophiques représentent près de 55 % de

la demande globale, contre 45 % pour les segments non catastrophiques.

La structure du marché reflète cette dynamique. La réassurance dommages et responsabilité (P&C) domine avec environ 62 % de la valeur totale, soit 175,58 milliards USD en 2025, affichant un taux d'évolution moyen proche de 1,9 %, principalement porté par la couverture des sinistres majeurs. La réassurance vie et santé représente quant à elle 38 % du marché (107,51 milliards USD), avec une croissance estimée à 1,6 %, soutenue

par la gestion des risques biométriques et la stabilité des engagements à long terme. En matière de distribution, l'intermédiation par courtiers prédomine (54 %), devant la souscription directe (46 %), soulignant l'importance des intermédiaires dans la structuration des programmes.

Sur le plan géographique, l'Amérique du Nord concentre environ 38 % du marché mondial, bénéficiant d'un secteur assurantiel mature et d'une forte exposition aux risques catastrophiques. L'Europe suit avec 30 %, grâce à un cadre réglementaire structuré et un marché historiquement développé, tandis que l'Asie-Pacifique (22 %) affiche un potentiel de croissance soutenu par l'expansion économique et l'augmentation du taux de pénétration de l'assurance. Le Moyen-Orient et l'Afrique, représentant près de 10 %, présentent également des perspectives d'expansion liées au développement des infrastructures et à la diversification économique.

Parallèlement, le secteur connaît une transformation marquée par l'intensification des investissements et l'innovation technologique. Environ 34 % des allocations stratégiques sont orientées vers des mécanismes alternatifs de transfert de risques, tandis que 28 % des investissements sont consacrés au développement de technologies avancées, notamment en modélisation prédictive et en analyse des risques

climatiques. L'essor des solutions paramétriques, de la cyber-réassurance et des plateformes digitales de souscription illustre cette modernisation, qui s'accompagne d'une digitalisation accrue des processus et d'une réduction significative des délais de traitement des sinistres, renforçant ainsi l'efficacité et la résilience du secteur face à un environnement de risques de plus en plus complexe.

3. LES CATASTROPHES NATURELLES EN 2025

En 2025, les pertes mondiales totales liées aux catastrophes naturelles se sont élevées à 244 milliards de dollars, un montant inférieur à la moyenne des dix dernières années. Les pertes assurées ont néanmoins dépassé de nouveau le seuil des 100 milliards de dollars, atteignant 108 milliards de dollars.

Cette année s'inscrit ainsi parmi les nombreuses années où les pertes assurées franchissent la barre des 100 milliards, même si elles restent en recul par rapport aux 147 milliards de dollars de 2024, année où les pertes totales avaient atteint 368 milliards de dollars.

Selon les réassureurs, les catastrophes climatiques ont représenté 92 % de l'ensemble des pertes en 2025 et 97 % des pertes assurées. Les analystes soulignent que les inondations, les tempêtes violentes et les feux de forêt ont un impact de plus en plus durable, générant à eux seuls des pertes totales de 166 milliards de dollars en 2025, dont environ 98 milliards étaient couvertes par l'assurance.

Parmi les événements les plus destructeurs de 2025, les incendies de forêt de Los Angeles en janvier se distinguent avec des pertes totales estimées à environ 53 milliards de dollars, dont près de 40 milliards étaient assurés, faisant de cette catastrophe, la plus coûteuse liée aux feux de forêt à ce jour, avec 30 victimes.

Le séisme de magnitude 7,7 survenu au Myanmar a constitué la deuxième catastrophe naturelle la plus coûteuse en termes de pertes totales, atteignant près de 12 milliards de dollars, mais seule une faible part de ce montant était couverte par l'assurance.

En revanche, du point de vue des pertes assurées, les violents orages qui ont frappé les États du centre et du sud des États-Unis en mars ont été la deuxième catastrophe la plus coûteuse, générant 9,4 milliards de dollars de pertes totales, dont 7 milliards étaient assurés. L'ouragan Melissa a quant à lui causé des destructions importantes en Jamaïque et a gravement touché Cuba, avec des pertes totales d'environ 9,8 milliards de dollars, dont 3 milliards étaient assurés.

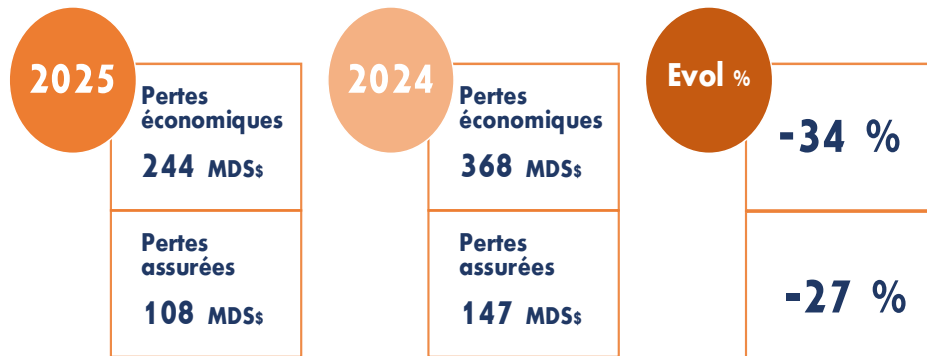
À l'échelle mondiale, les cyclones tropicaux ont engendré environ 37 milliards de dollars de pertes, dont environ 6 milliards étaient assurés.

Comme les années précédentes, l'Amérique du Nord, incluant l'Amérique centrale et les Caraïbes, a enregistré le plus grand volume de pertes, avec 133 milliards de dollars, dont environ 93 milliards étaient assurés.

En Europe, les catastrophes naturelles ont causé des pertes totales d'environ 11 milliards de dollars, dont près de la moitié était couverte par l'assurance.

Dans la région Asie-Pacifique, les catastrophes naturelles ont entraîné des pertes totales estimées à 73 milliards de dollars, dépassant la moyenne décennale de 66 milliards, mais seulement 9 milliards étaient assurés.

Dans de nombreux pays à faible revenu, le taux de pénétration de l'assurance reste inférieur à 5 %. En Afrique, les catastrophes naturelles ont généré environ 3 milliards de dollars de pertes, dont moins d'un cinquième était assuré.



II. AU NIVEAU NATIONAL

Au terme de l'exercice 2025, le marché de l'assurance tunisien a affiché des performances solides, confirmant la dynamique de croissance engagée ces dernières années.

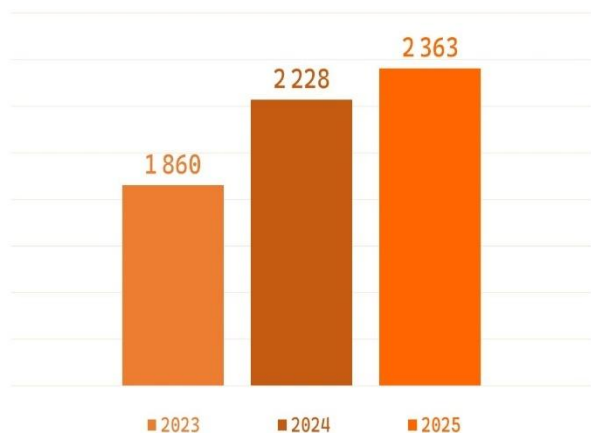


Le chiffre d'affaires du secteur s'est établi à 4 255 MDT, enregistrant une progression significative de 11 % par rapport aux 3 820 MDT réalisés en 2024.

Cette évolution traduit une expansion soutenue de l'activité et reflète la vitalité du marché.

Sur la période 2023-2025, le chiffre d'affaires a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 12 %, confirmant une trajectoire haussière régulière et un renforcement continu des performances économiques du secteur.

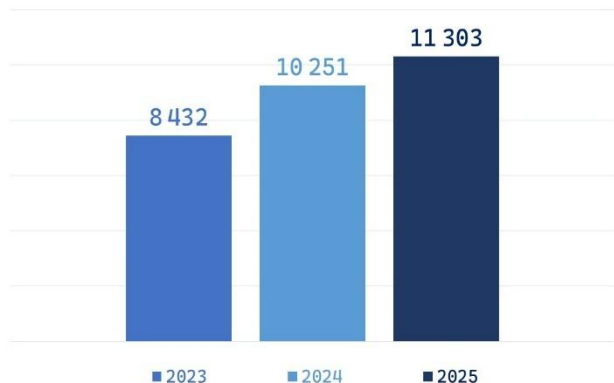
INDEMNISATIONS



Les sinistres réglés ont atteint 2 363 MDT à fin 2025, en hausse de 6 % comparativement aux 2 228 MDT versés en 2024.

Sur les trois dernières années (2023-2025), les règlements de sinistres ont progressé à un rythme annuel moyen de 17 %, traduisant une tendance structurelle à la hausse des charges liées aux risques, en lien avec l'évolution du portefeuille et du contexte assurantiel.

PLACEMENTS



Par ailleurs, placements se sont élevés à 11 303 MDT en 2025, contre 10 251 MDT une année auparavant, soit une progression de 10 %.

Sur la période triennale 2023-2025, ces placements ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 16 %, illustrant une gestion financière maîtrisée et une allocation efficiente des ressources du secteur.

1. LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Entre 2024 et 2025, le chiffre d'affaires a progressé dans l'ensemble des branches d'assurance, sans exception, confirmant une dynamique de croissance généralisée et la solidité des performances du secteur.

La branche Automobile, qui demeure la principale composante du marché avec 38 % du chiffre d'affaires total, a enregistré une hausse de 7 %, pour atteindre 1 628 MDT en 2025. Elle conserve ainsi sa position dominante dans la structure des primes.

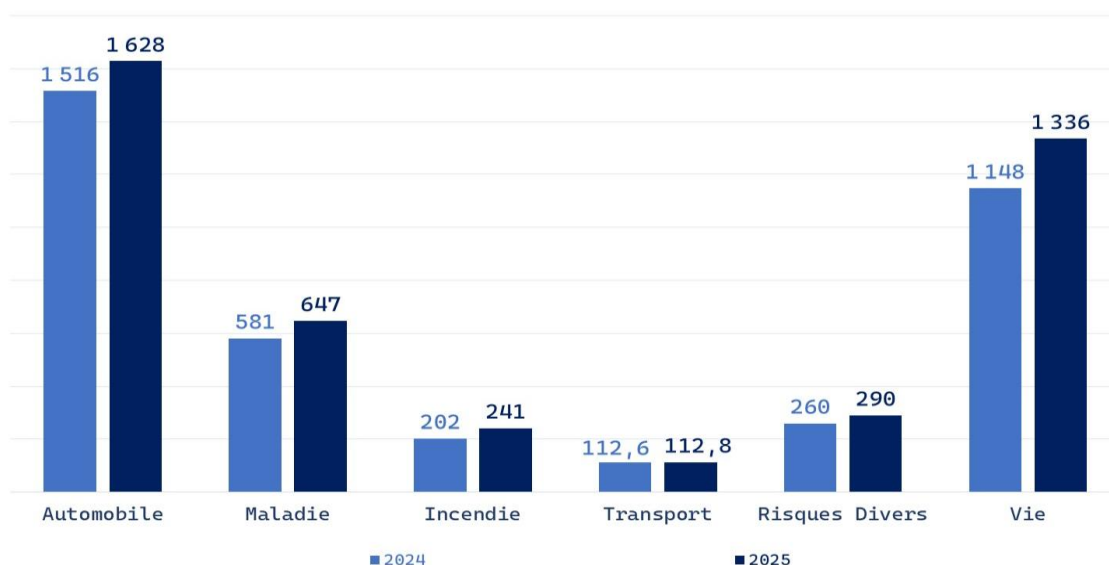
La branche Groupe Maladie arrive en deuxième position, représentant 15 % des primes nettes du secteur. Elle a affiché une progression de 11 %, portant son chiffre d'affaires à 647 MDT, traduisant la montée continue des besoins en couverture santé collective.

La branche Incendie a connu une croissance soutenue de 19 %. Elle totalise 241 MDT, soit 6 % du chiffre d'affaires global, ce qui reflète un développement positif malgré un poids relatif plus modéré dans le portefeuille sectoriel.

La branche Transport, quant à elle, a atteint 113 MDT, en faible progression de 0,2 %, représentant 3 % des primes nettes du marché. Bien que sa contribution demeure limitée, elle s'inscrit également dans la tendance haussière générale.

S'agissant de l'assurance Vie — incluant les produits Épargne, Prévoyance et Mixtes — le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 336 MDT à fin

2025, enregistrant une croissance remarquable de 16 % par rapport à 2024. Cette performance confirme l'attrait croissant pour les solutions d'épargne et de protection à long terme. Représentant désormais 31 % du chiffre d'affaires global du secteur, l'assurance Vie consolide son rôle stratégique dans la diversification des activités et dans l'équilibre du portefeuille des assureurs.



2. LA SINISTRALITÉ

Les indemnisations ont enregistré une progression de 6 % à la clôture de l'exercice 2025, s'inscrivant dans un contexte de sinistralité élevée observé ces dernières années. Le montant total des sinistres réglés s'est ainsi établi à 2 363 MDT en 2025, contre 2 228 MDT en 2024 et 1 734 MDT en 2023, confirmant une tendance haussière continue.

Les branches les plus contributrices à cette augmentation sont l'assurance Automobile,

qui concentre 46 % des indemnisations totales, et la branche Maladie, représentant 24 % du total des règlements. Ces deux segments ont enregistré une hausse notable des prestations versées au cours de l'année 2025, en lien avec l'évolution de leurs portefeuilles respectifs et l'intensification des engagements contractuels.

Cette progression des indemnisations s'explique à la fois par des facteurs propres à chaque branche — tels que l'augmentation de

la fréquence et du coût moyen des sinistres — et par des facteurs exogènes, notamment les pressions économiques, l'inflation des coûts de réparation et l'impact d'événements climatiques. Elle traduit ainsi un environnement de risques plus exigeant, nécessitant une adaptation continue des politiques de tarification et de gestion des risques.

Ce tableau présente les principaux événements ayant marqué le secteur de l'assurance en 2025. Il met en évidence les sinistres majeurs qui ont significativement contribué à l'évolution de la sinistralité et à la hausse des indemnités enregistrées au cours de l'exercice.

		En MDT
NOM SINISTRE	DATE SURVENANCE	ESTIMATION GLOBALE
SOCIETE SOUAD GOURMANDISE	07/01/2025	10,600
STE CITY BOIS	07/02/2025	8,519
OFFICE PLAST	25/06/2025	4,269
TIFFERT	28/05/2025	3,460
NOUVELAIR (RC)	21/09/2025	3,374
STE TECHNOPACK	21/12/2025	3,324
TUNISAIR HANDLING	04/03/2025	2,166

L'ACTIVITÉ de Tunis Re

EN 2025



PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITÉ AU 31-12-2025

L'année 2025 s'est clôturée sur une note positive pour Tunis Re, avec des performances favorables sur l'ensemble de ses indicateurs. Cette évolution témoigne non seulement de la solidité financière de l'entreprise, mais aussi de sa capacité à s'adapter aux défis d'un environnement en constante évolution. Les résultats obtenus reflètent une gestion stratégique efficace, qui nous a permis de renforcer notre compétitivité et de consolider notre position sur le marché.

	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>	<u>EVOL</u> <u>25/24</u>
PERFORMANCE TECHNIQUE				
CHIFFRE D'AFFAIRES	222,533	241,269	243,176	1%
RETROCESSION	59,647	59,899	69,132	15%
% RETROCESSION	27%	25%	28%	4%
RETENTION	162,886	181,369	174,044	-4%
% RETENTION	73%	75%	72%	-4%
PRIMES ACQUISES NETTES	154,202	178,763	181,433	1%
CHARGE SINISTRE NETTE	84,573	104,744	80,342	-23%
S/P NET	55%	59%	44%	-14%
PROVISIONS TECHNIQUES	454,012	505,161	494,167	-2%
RESULTAT TECHNIQUE NET	11,272	14,024	30,082	115%
RATIO COMBINE NET	92,7%	95,9%	83,7%	-12,2%
PERFORMANCE FINANCIERE				
CAPITAL SOCIAL	100,000	100,000	100,000	-
CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	246,463	258,375	275,534	7%
PLACEMENTS	510,872	560,193	610,770	9%
TAUX DE COUVERTURE	113%	111%	124%	13%
PRODUITS	32,026	35,072	38,391	9%
ROE	8,2%	9,0%	10,9%	1,8%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	18,578	21,406	26,980	26%

SYNTHESE

Au terme de 2025 qui était une année de défis pour Tunis Re, on a connu les performances suivantes :

- Un chiffre d'affaires global consolidé à **243,176 MDT** ;
- Une rétention à un montant de **174,044 MDT** et un taux de **72 %** ;
- Une notable amélioration de la sinistralité nette qui a baissé de **23 %** pour totaliser **80,342 MDT** et afficher un S/P Net de **44 %** en baisse de 14 points ;
- Un Résultat Technique Net de rétrocession excédentaire **30,082 MDT** en croissance de **+100 %** ;
- Un Ratio Combiné maîtrisé de **83,7 %**, accomplissant un gain de 12 points ;
- Une croissance de **9 %** des placements financiers, accompagnée d'une augmentation similaire des produits générés, a permis d'atteindre des montants respectifs de **610,770 MDT** et **38,391 MDT** ;

En tenant compte de ces performances, l'activité générale de Tunis Re englobant l'activité technique et l'activité financière a réalisé au terme de l'exercice 2025 :

- Un Résultat Global excédentaire avant impôt de **48,843 MDT** en notable hausse de **38 %** ;
- Un Résultat bénéficiaire après impôt de **26,980 MDT** en progression de **26 %** ;
- Un ROE de **10,9 %** en progression de presque 2 points ;

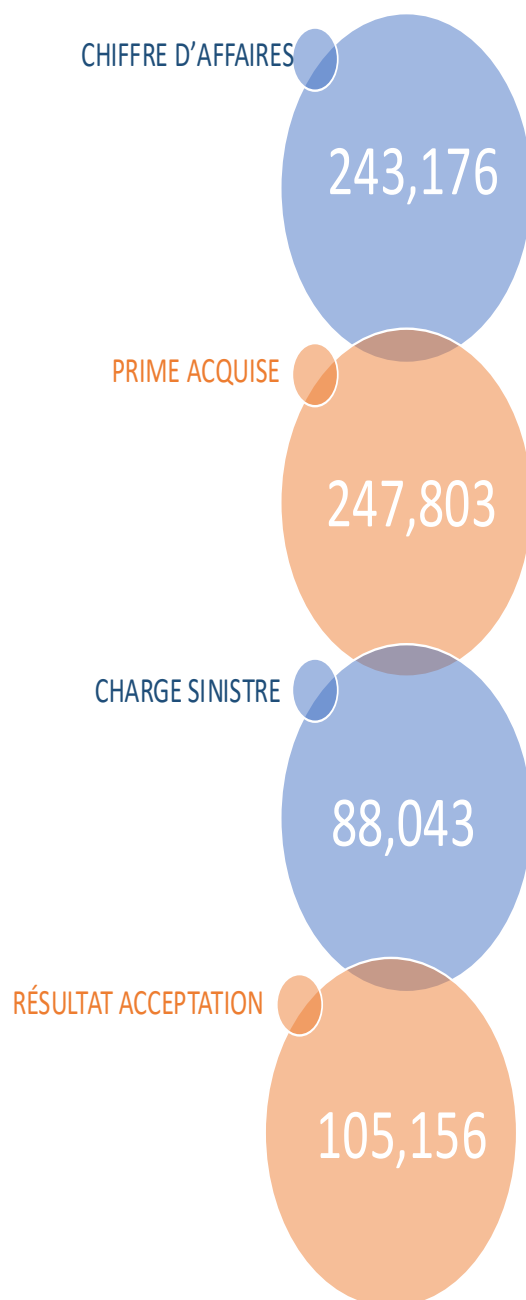
Par ailleurs, Tunis Re a réussi en 2025 à la :

- Confirmation par l'agence de notation Fitch Ratings de la note de solidité financière à AA (tun), avec perspectives stables ;
- L'amélioration par l'agence de notation AM Best de la perspective qui passe de négative à stable, grâce aux performances réalisées par la compagnie nonobstant la situation économique du pays qui demeure fortement et directement impactante de la notation générale de Tunis Re.
- La certification conforme au standard financier MSI 20000 par l'institut de la Bourse de Paris représenté par Maghreb Corporate.

A. LES PERFORMANCES TECHNIQUES

I. LES ACCEPTATIONS

- Le **CHIFFRE D'AFFAIRES** s'est établi à 243,176 MDT, en légère hausse atteignant presque entièrement les objectifs annuels fixés. Cette performance reflète une activité globalement maîtrisée et conforme aux prévisions.
- La **PRIME ACQUISE** s'est élevée à 247,803 MDT, en hausse de 4 %, réalisant ainsi la quasi-totalité des prévisions fixées pour l'exercice.
- La **CHARGE D'ACQUISITION** est demeurée globalement stable entre les deux exercices, s'établissant à 58,263 MDT. Pareillement pour le taux de charge qui s'élève à 24 %.
- La **CHARGE DE SINISTRES** a enregistré une évolution favorable, reculant de 43 % pour s'établir à 88,043 MDT. En conséquence, le ratio de sinistralité (S/P) a enregistré une baisse significative de 29 points, pour s'établir à 36
- Au regard de l'ensemble de ces performances, **LE RESULTAT TECHNIQUE D'ACCEPTATION** a plus que doublé, enregistrant une progression supérieure à 100 % et dégageant un excédent de 105,156 MDT.



1. LE CHIFFRE D'AFFAIRES

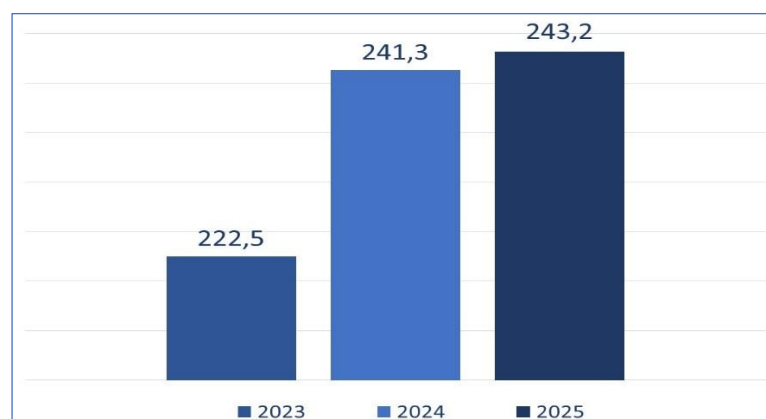
Dans un contexte marqué par des exigences accrues en matière de rating imposées par les cédantes sur certains marchés, une intensification de la concurrence et une abondance des capacités disponibles, l'activité a évolué dans un environnement particulièrement compétitif. À ces facteurs se sont ajoutés l'effet de parité lié à la baisse du dollar ainsi qu'une conjoncture internationale globalement délicate, pesant sur la dynamique de croissance.

Malgré ces contraintes, le chiffre d'affaires de la société a clôturé l'exercice 2025 avec une progression modérée de 1 %, pour s'établir à **243,176 MDT**, atteignant ainsi la quasi-totalité des prévisions fixées pour

l'exercice. Cette performance témoigne de la résilience du portefeuille et de la capacité de la société à préserver son niveau d'activité dans un environnement exigeant.

Cette stabilité démontre la solidité et l'adaptabilité de notre modèle opérationnel. Grâce à une gestion prudente des risques et à l'engagement de nos équipes, la société a réussi à maintenir ses performances malgré les pressions externes. Elle confirme ainsi sa capacité à faire face aux incertitudes du marché tout en consolidant sa position stratégique sur le long terme.

MDT



a. Par Type d'Activité

Les **Acceptations Ordinaires**, représentant 90 % du chiffre d'affaires total, ont enregistré une croissance plus modérée que l'an passé, suivant un rythme proche de celui du chiffre d'affaires global. Celui-ci s'est ainsi établi à **219,463 MDT**, réalisant la quasi-totalité des prévisions fixées pour l'exercice. Cette évolution reflète la stabilité du portefeuille principal et la capacité de la société à maintenir ses performances dans un contexte de marché exigeant.

Les **Acceptations Retakaful** ont, en revanche, enregistré une baisse de 11 %,

b. Par Nature d'Activité

après une hausse de 23 % réalisée l'année précédente. Cette contraction s'explique principalement par un repli sur le marché étranger, notamment en Asie, qui constitue le second marché en termes de part de portefeuille. Plusieurs facteurs ont contribué à cette évolution, tels que les exigences de rating imposées par les cédantes et la disponibilité abondante de capacités, particulièrement sur le marché turc. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires des acceptations retakaful s'est établi à **23,713 MDT**, reflétant l'impact combiné de ces contraintes externes.

<u>PAR NATURE</u> <u>D'AFFAIRE</u>	2023	2024			2025				En MDT
		REAL	ST	EVOL	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	ST	EVOL
									25/24
CONVENTIONNELLE	170,541	184,948	77%	8%	188,474	183,409	97%	75%	-1%
FACULTATIVE	51,992	56,320	23%	8%	56,526	59,767	106%	25%	6%
TOTAL	222,533	241,269	100%	8%	245,001	243,176	99%	100%	1%

Les **Acceptations Conventionnelles**, qui représentent près des trois quarts du portefeuille global consolidé, ont enregistré un léger repli par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution

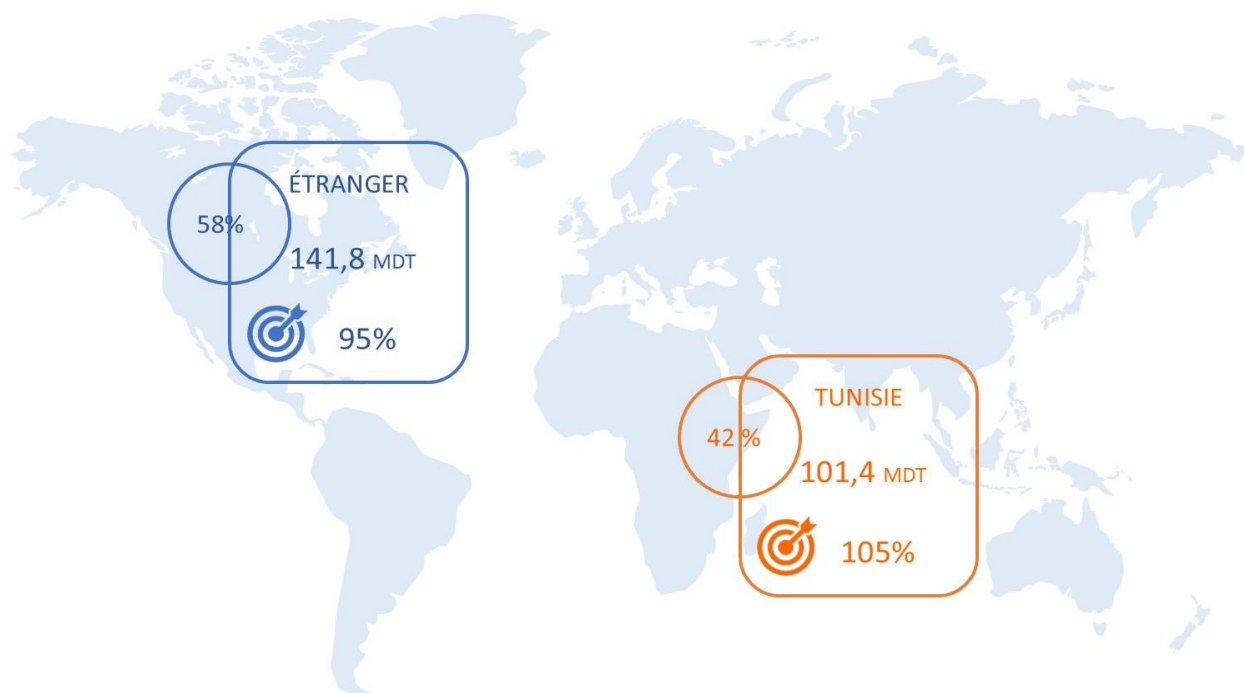
s'explique principalement par la non-réalisation de certaines affaires au cours de l'exercice, ainsi que par la baisse observée au niveau des acceptations retakaful conventionnelles, comme exposé

précédemment. Elle reflète un environnement de marché plus sélectif et concurrentiel, ayant pesé sur le rythme de souscription. Ainsi, le chiffre d'affaires conventionnel s'est établi à **183,409 MDT** avec un taux de réalisation de 97 % par rapport aux prévisions annuelles y afférentes.

Les **Acceptations Facultatives** se sont élevées à **59,767 MDT**, enregistrant une progression de 6 % par rapport à l'exercice précédent et atteignant 106 % des objectifs annuels fixés, témoignant ainsi d'une performance supérieure aux prévisions et d'une dynamique commerciale soutenue.

c. Par Marché

À la clôture de l'exercice 2025, la répartition du chiffre d'affaires montre une nette domination du **Marché Etranger**, avec une part de **58 %** du total, contre **42 %** pour le **Marché Tunisien**. Cette tendance illustre la montée en importance des opérations internationales et la diversification géographique du portefeuille de Tunis Re.



Le **Marché Tunisien**, qui reste le pilier du portefeuille de Tunis Re, a enregistré une progression 5 % à la clôture de l'exercice 2025, atteignant une valeur de **101,381 MDT** et un taux de réalisation de 105 % des prévisions annuelles y afférentes. Cette évolution limitée s'explique principalement par un contexte économique difficile, ainsi que par la révision des conditions de renouvellement de certains traités, notamment en ce qui concerne la structure et la composition du portefeuille. Elle reflète néanmoins la capacité de la société à maintenir sa position sur le marché national malgré des contraintes économiques et sectorielles.

À l'inverse, le **Marché Etranger** a enregistré une légère baisse, pour s'établir à **141,795 MDT**, une évolution particulièrement marquée sur le marché asiatique, dominé par la Turquie. La notation de Tunis Re a entraîné la résiliation de certaines participations par nos partenaires, en raison de l'exigence d'une notation minimale de « A ». Cette situation souligne la sensibilité des marchés internationaux aux notations et aux standards de solvabilité, tout en mettant en évidence l'importance des réformes et mesures correctives entreprises pour restaurer progressivement la confiance des réassureurs internationaux dans le marché turc. Le présent tableau analyse de manière détaillée les performances réalisées dans chaque marché et zone :

PAR MARCHÉ	2023	2024			2025				En MDT
		REAL	ST	EVOL	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	ST	EVOL 25/24
TUNISIE	97,000	96,654	40%	0%	96,131	101,381	105%	42%	5%
MAGHREB	7,104	10,219	4%	44%	11,266	10,828	96%	4%	6%
PAYS ARABES	45,528	44,711	19%	-2%	45,903	43,398	95%	18%	-3%
AFRIQUE	26,713	28,887	12%	8%	32,109	32,447	101%	13%	12%
ASIE & TURQUIE	46,189	60,798	25%	32%	59,591	55,122	93%	23%	-9%
ETRANGER	125,533	144,615	60%	15%	148,869	141,795	95%	58%	-1,9%
TOTAL	222,533	241,269	100%	8%	245,001	243,176	99%	100%	1%

✦ Le Maghreb

Au terme de l'année 2025, le marché maghrébin a enregistré une croissance de 6 %, pour s'établir à **10,828 MDT**, avec un taux de réalisation de 96 % des objectifs annuels.

Cette performance résulte d'une dynamique contrastée. D'une part, le renforcement des partenariats régionaux, le renouvellement de plusieurs contrats et l'augmentation des parts

sur certains programmes, notamment en Algérie, ont contribué à soutenir la croissance. D'autre part, la résiliation de certaines participations en Libye, en raison de l'exposition à des programmes jugés à risque, a partiellement tempéré cette évolution.

Cette situation illustre la capacité de la société à tirer parti des opportunités régionales tout en

maintenant une approche prudente et sélective dans la gestion des risques.

✦ Les Pays Arabes

Le chiffre d'affaires réalisé sur les pays arabes s'est élevé à **43,398 MDT** au 31 décembre 2025, enregistrant un recul de 3 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette diminution résulte principalement de l'exigence croissante, sur plusieurs marchés de la région, d'une notation minimale de type « A », entraînant la résiliation de certains contrats ainsi qu'une réduction volontaire de notre participation sur certains programmes.

Par ailleurs, dans un contexte de tensions géopolitiques persistantes, Tunis Re a temporairement suspendu certaines affaires afin de limiter son exposition aux zones à risque. À ces facteurs s'ajoutent les effets défavorables de la dépréciation du dollar américain sur les primes libellées en devises étrangères, ainsi que la restructuration de plusieurs traités.

✦ L'Afrique

Le marché africain a enregistré une progression significative de 12 % de son chiffre d'affaires, atteignant un montant de **32,447 MDT**. Cette performance soutenue résulte de la concrétisation de nouvelles affaires, de l'intégration de marchés à fort potentiel, ainsi que de l'augmentation des parts de Tunis Re sur plusieurs programmes existants.

Elle reflète une stratégie de développement affirmée sur le continent africain et illustre la capacité de la société à saisir les opportunités dans un environnement en constante évolution, consolidant ainsi sa présence et sa position stratégique sur ce marché clé.

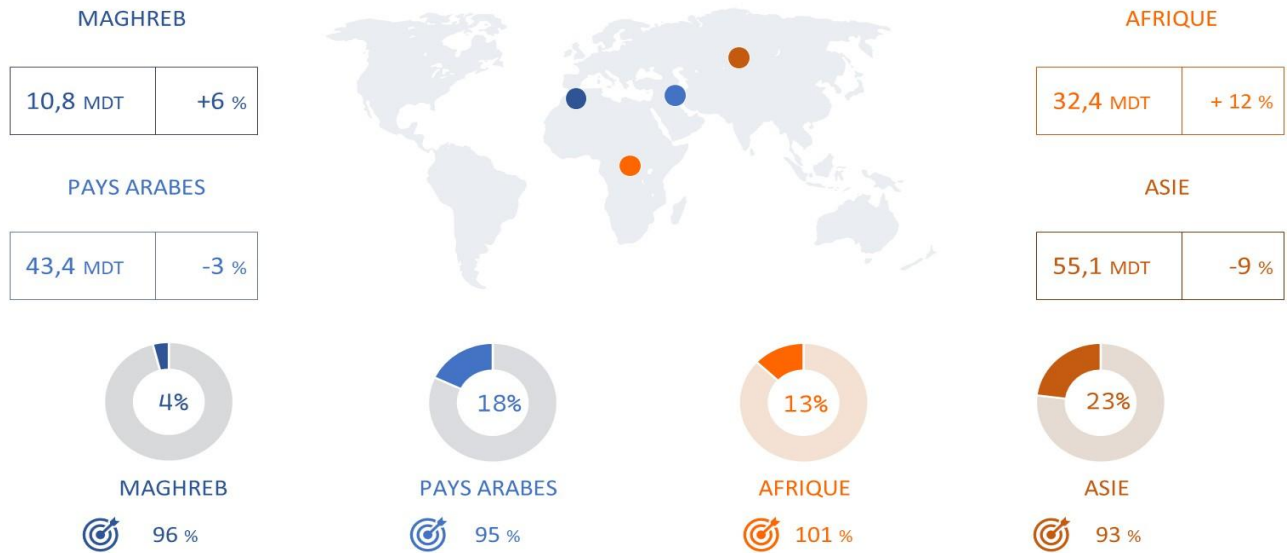
✦ L'Asie

Le chiffre d'affaires du marché asiatique a, en revanche, enregistré une baisse de 9 %, s'établissant à **55,122 MDT**. Il convient de souligner que le marché turc, principal contributeur de cette zone, a fortement influencé cette évolution.

Cette baisse s'inscrit dans un contexte de souscription prudente, visant à limiter l'exposition aux zones à risque, notamment après le sinistre majeur survenu en Turquie. À ces mesures de prudence s'ajoutent les résiliations effectuées par certaines cédantes

en raison de l'exigence d'une notation minimale, conjuguées à une surcapacité du marché de la réassurance et à l'existence d'une concurrence accrue.

Cette situation reflète la nécessité pour Tunisie de concilier croissance et maîtrise du risque sur le marché asiatique, tout en adoptant une stratégie sélective et disciplinée face aux défis du secteur.



d. Par Branche

PAR BRANCHE	2023		2024		2025				En MDT
	REAL	REAL	ST	EVOL	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	ST	EVOL 25/24
INCENDIE	84,765	110,186	46%	30%	117,849	113,899	97%	47%	3%
A.R.D	46,461	35,533	15%	-24%	34,007	32,602	96%	13%	-8%
R. TECHNIQUES	31,548	36,174	15%	15%	36,227	35,597	98%	15%	-2%
TRANSPORT	31,681	32,843	14%	4%	32,329	30,993	96%	13%	-6%
AVIATION	16,811	16,877	7%	0%	15,420	20,773	135%	9%	23,1%
VIE	11,268	9,657	4%	-14%	9,164	9,314	102%	4%	-4%
TOTAL	222,533	241,269	100%	8%	245,001	243,176	99%	100%	1%

La branche **Incendie**, qui demeure la composante majeure du portefeuille et occupe la part de lion, a enregistré une progression modeste de 3 %, pour atteindre **113,899 MDT**. Cette évolution reflète la stabilité de la demande sur ce segment tout en illustrant la capacité de la société à maintenir ses positions

clés malgré un environnement concurrentiel et des pressions sur les prix.

À l'inverse, la branche **Accidents & Risques Divers** a enregistré un recul de 8 %, s'établissant à **32,602 MDT**. Cette diminution résulte principalement de la résiliation du traité Assistance sur le marché tunisien,

illustrant l'impact direct des ajustements contractuels sur la performance de cette branche. Malgré cette baisse, la branche conserve une position significative dans le portefeuille.

De même, la branche Risques Techniques a enregistré une légère baisse de 2 %, pour s'établir à **35,597 MDT**. Cette évolution traduit un ralentissement modéré de l'activité sur ce segment.

Malgré ce recul, la branche conserve une contribution stable au chiffre d'affaires global, illustrant la résilience du portefeuille face aux fluctuations du marché.

La branche **Transport** a enregistré une baisse, principalement imputable au recul observé au niveau des acceptations facultatives, suite à des sanctions internationales qui ont conduit

2. LA CHARGE SINISTRE

La fréquence et la gravité des sinistres assurés continuent de progresser à l'échelle mondiale, accentuant la pression exercée sur les assureurs et les réassureurs, tant en matière de solidité financière que de respect des exigences de solvabilité. Cette tendance reflète l'aggravation des conditions climatiques et la multiplication des événements naturels extrêmes, tout en mettant en lumière les limites persistantes des dispositifs actuels de prévention et de gestion des risques.

certaines cédantes à résilier leurs relations d'affaires pour des raisons de conformité.

Dans ce contexte, la prime correspondante s'est établie à **30,993 MDT**, reflétant l'impact de ces contraintes réglementaires.

La branche **Aviation** a enregistré une performance remarquable, avec une hausse de 23 %, pour s'établir à **20,773 MDT**. Cette progression reflète la dynamique positive du secteur, portée par l'augmentation des souscriptions et la consolidation des parts de marché.

Enfin, la branche **Vie** a enregistré un recul de 4 %, pour s'établir à **9,314 MDT**. Cette baisse résulte principalement de l'augmentation de la rétention des primes sur les traités Vie par certaines cédantes du marché tunisien, réduisant ainsi la part de primes transférée à Tunis Re.

Dans ce contexte exigeant, à la clôture de l'exercice 2025, Tunis Re a enregistré une charge de sinistres de **88,043 MDT**, en **baisse significative de 43 %** par rapport aux 154,681 MDT constatés à la même période de l'exercice précédent. Cette variation favorable s'est traduite par une amélioration marquée du ratio S/P brut, en recul de 29 points pour s'établir à **36 %**, contre 65 % un an auparavant.

La diminution de la sinistralité traduit un retour progressif à des niveaux plus normatifs, après plusieurs exercices caractérisés par des

événements majeurs d'ampleur exceptionnelle. Elle témoigne également de la pertinence des actions engagées par Tunis Re en matière de sélection rigoureuse des risques et de gestion proactive du portefeuille. Par ailleurs, la réalisation de bonis sur des sinistres antérieurs de grande ampleur (dubai flood, Tankmed, National Preservation), totalisant un montant de 17MDT, ces bonis ont contribué de manière significative à l'allègement de la

charge globale, renforçant ainsi l'amélioration constatée sur l'exercice.

Cette performance s'explique aussi en grande partie par la restructuration des programmes de réassurance, orientée vers un recentrage stratégique privilégiant la qualité et la rentabilité des engagements souscrits. Ce repositionnement a permis une meilleure répartition des charges de sinistres et un contrôle accru des expositions.

a. Par Nature d'Activité

L'illustration ci-après présente les indicateurs de la sinistralité relatives aux acceptations conventionnelles ainsi qu'aux acceptations facultatives :

PAR NATURE D'AFFAIRE	2023		2024			2025					En MDT
	REAL	S/P	REAL	S/P	EVOL	PROBABLE	S/P	REALISÉ	S/P	% RÉAL	EVOL
											25/24
CONVENTIONNELLE	122,181	76%	107,787	60%	-12%	100,667	53%	85,139	45%	85%	-21%
FACULTATIVE	16,230	31%	46,894	81%	189%	15,307	26%	2,905	5%	19%	-94%
TOTAL	138,412	65%	154,681	65%	12%	115,974	46%	88,043	36%	76%	-43%

L'amélioration de la sinistralité observée au cours de l'exercice 2025 s'est manifestée aussi bien au niveau des acceptations conventionnelles que facultatives, traduisant une dynamique globalement favorable en matière de maîtrise et de pilotage des risques.

Cette évolution tranche nettement avec l'exercice précédent, marqué par la survenance d'un sinistre catastrophique

majeur — les inondations survenues à Dubaï — qui avaient sensiblement alourdi la charge des sinistres en 2024.

La charge de sinistres afférente aux acceptations conventionnelles a reculé de manière significative de 21 %, s'établissant à **85,139 MDT** en 2025 contre 107,787 MDT un an auparavant. Cette diminution s'est traduite par une amélioration sensible du ratio de

sinistralité, ramené à **45 %** contre 60 % à la même période de l'exercice précédent.

Les acceptations facultatives ont, pour leur part, affiché une amélioration encore plus prononcée. Le montant des sinistres a enregistré une baisse de 94 %, passant de 46,894 MDT à **2,905 MDT**, expliqué par la

survenance de sinistre CATNAT courant 2024. En conséquence, le ratio de sinistralité a connu un repli spectaculaire de 76 points, pour s'établir à **5 %**, contre 81 % un an plus tôt, ce qui confirme la clémence de l'exercice 2025 en terme de sinistralité.

b. Par Marché

Au cours de l'exercice 2025, plusieurs sinistres d'ampleur modérée ont été enregistrés, aussi bien sur le marché tunisien que sur les marchés étrangers. Bien qu'ils aient retenu l'attention, ces événements sont demeurés globalement maîtrisés grâce à une politique de souscription rigoureuse, à une diversification prudente du portefeuille ainsi qu'à une gestion proactive des engagements.

Le présent tableau illustre le détail par marché de l'évolution de la charge sinistre et du ratio de sinistralité :

PAR MARCHÉ	2023		2024			2025					En MDT
	REAL	S/P	REAL	S/P	EVOL	PROBABLE	S/P	REALISÉ	S/P	% RÉAL	EVOL 25/24
TUNISIE	54,206	58%	47,006	48%	-13%	35,488	36%	30,786	30%	87%	-35%
MAGHREB	1,905	24%	8,307	76%	336%	5,972	65%	7,542	75%	126%	-9%
PAYS ARABES	13,648	30%	71,504	156%	424%	21,568	48%	0,609	1%	3%	-99%
AFRIQUE	10,372	38%	16,206	58%	56%	19,742	59%	19,607	60%	99%	21%
ASIE & TURQUIE	58,280	145%	11,658	21%	-80%	33,201	52%	29,499	51%	89%	153%
ETRANGER	84,206	70%	107,675	77%	28%	80,483	53%	57,257	39%	71%	-47%
TOTAL	138,412	65%	154,681	65%	12%	115,974	46%	88,043	36%	76%	-43%

La baisse de la charge sinistre a concerné principalement le marché tunisien avec une amélioration de 35% générant un ratio S/P de 30%, suivie du marché maghrébin avec -9% et enfin le marché des pays arabes avec une régression de 99%, pour atteindre 0,609MDT contre 71,5MDT au en 2024 année frappée par les inondations de Dubaï;

3. LES PROVISIONS TECHNIQUES

A la clôture de l'exercice 2025, le volume des provisions techniques, incluant les provisions pour primes non acquises (PNA) et les provisions pour sinistres à payer (SAP), s'est élevé à **494,167 MDT**, en légère baisse de 2 % par rapport aux 505,161 MDT constatés à la même date en 2025.

Sur le plan structurel, la ventilation de ces provisions est restée globalement inchangée d'une période à l'autre, les PNA représentant 23 % du total et les SAP 77 %, traduisant une stabilité de la structure des engagements techniques.

En termes d'évolution par nature, la tendance observée s'inscrit dans la dynamique globale, avec une baisse de 1,6 % des provisions pour primes non acquises (PNA) et un recul de 4 % des provisions pour sinistres à payer (SAP).

II. L'ACTIVITE RETAKAFUL

L'assurance islamique a enregistré une expansion soutenue au cours des dernières décennies, stimulée par une demande croissante pour des solutions financières conformes aux principes de la charia. Cette dynamique s'observe particulièrement dans les pays à majorité musulmane, mais également dans d'autres régions sensibles aux enjeux de finance éthique, de partage des risques et d'investissement responsable.

Les principaux pôles de développement du Takaful se concentrent au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Asie du Sud-Est et en Afrique subsaharienne, où les cadres réglementaires et l'appétence des marchés ont favorisé l'essor de modèles assurantiels alternatifs fondés sur la mutualisation et la solidarité.

Dans cet environnement porteur, Tunis Re a engagé une stratégie de diversification proactive et s'est positionnée comme un acteur innovant en réassurance Takaful (Retakaful). La compagnie a progressivement structuré une offre intégrée, couvrant à la fois le marché domestique et plusieurs marchés internationaux, avec pour objectif de consolider sa présence sur ce segment à fort potentiel, d'élargir sa base de partenaires et de capter de nouvelles opportunités de croissance rentable.

En 2025, l'activité Retakaful a affiché les performances suivantes :

	2023	2024		2025			En MDT
		REAL	EVOL	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	EVOL
							25/24
CHIFFRE D'AFFAIRES	21,539	26,500	23%	24,087	23,713	98%	-11%
PRIME ACQUISE	19,902	25,340	27%	25,814	25,651	99%	1%
CHARGE D'ACQUISITION	5,410	7,407	37%	7,437	6,746	91%	-9%
CHARGE SINISTRE	16,470	12,210	37%	12,908	10,138	79%	-17%
RESULTAT TECHNIQUE	-1,825	5,830	419%	5,602	9,092	162%	56%
% COMMISSION	25%	28%	3%	31%	28%	92%	0%
S/P	83%	48%	-35%	50%	40%	79%	-9%

Au 31 décembre 2025, l'activité Retakaful a dégagé un **chiffre d'affaires** de **23,713 MDT**, en retrait de 11 % par rapport aux 26,500 MDT enregistrés à la même période en 2024. Ce niveau d'activité correspond à un taux de réalisation de 98 % des objectifs annuels fixés.

Cette contraction s'explique essentiellement par des résiliations intervenues lors de la campagne de renouvellement du 1er janvier 2025, en lien avec les exigences de notation formulées par certaines cédantes, notamment dans les pays arabes et en Asie. Ces deux zones constituent les principaux marchés du portefeuille Retakaful de Tunis Re, avec une prédominance du marché arabe (53 % du portefeuille), suivi du marché asiatique (24 %), ce qui amplifie mécaniquement l'impact de ces résiliations sur le volume d'affaires.

La **charge d'acquisition** a évolué dans le sillage des primes, affichant un repli de 9 % pour s'établir à **6,746 MDT** au 31 décembre 2025. Cette évolution résulte principalement d'une recomposition marquée de la structure des traités, caractérisée par une orientation accrue vers des contrats non proportionnels au détriment des traités proportionnels, entraînant mécaniquement une réduction du niveau des commissions. Il convient de rappeler que le portefeuille Retakaful demeure largement dominé par les acceptations conventionnelles, qui représentent 90 % de l'ensemble.

Ce rééquilibrage du portefeuille, bien qu'ayant pesé sur le chiffre d'affaires, a contribué à une amélioration du profil de risque. La **sinistralité** a ainsi diminué notablement de 17 %, la charge de sinistres s'établissant à **10,138 MDT** à fin décembre 2025. En conséquence, le ratio de sinistralité brut s'est amélioré de 9 points pour atteindre 40 %.

Au final, ces évolutions ont permis de dégager un **résultat** excédentaire Retakaful de **9,092 MDT** au terme de l'année 2025, en progression de 56 % par rapport à la même période de 2024 et nettement supérieur aux prévisions annuelles (dépassement de 62 points). Cette performance confirme la discipline de souscription adoptée, la pertinence des ajustements stratégiques opérés sur la structure des traités et la capacité de résilience de l'activité Retakaful dans un environnement marqué par des contraintes de marché et des exigences accrues en matière de notation.

III. LE RÉSULTAT TECHNIQUE ACCEPTATION

En tenant compte de l'évolution des indicateurs précédemment évoqués, le Résultat Technique Brut consolidé des acceptations a enregistré au 31 décembre 2025 une progression remarquable de plus 100 %, passant de 27,564 MDT en 2024 à **105,156 MDT**.

Cette performance confirme l'orientation stratégique de Tunis Re, qui privilégie avant tout la rentabilité et la qualité du portefeuille plutôt que la seule croissance du chiffre d'affaires.

L'amélioration constatée s'explique, d'une part, par une augmentation, certes mesurée, des acceptations, ayant contribué positivement au niveau d'activité. D'autre part, l'absence de sinistres majeurs, conjuguée à la

réorganisation de certains programmes, notamment à travers la migration d'un volume significatif de traités proportionnels vers des traités non proportionnels, a permis un encadrement plus strict des expositions et une meilleure maîtrise du profil de risque.

Dans un environnement particulièrement contraignant, marqué par un durcissement des exigences de notation sur certains marchés stratégiques, par des effets de change défavorables liés à la dépréciation du dollar, ainsi que par un contexte géopolitique et économique incertain, Tunis Re est ainsi parvenue à renforcer significativement son résultat technique global, démontrant la solidité de son modèle et la résilience de sa stratégie.



IV. LA RÉTROCESSION

À l’occasion du renouvellement du 1er janvier 2025, le programme de rétrocession a été revu afin d’optimiser la couverture et de mieux maîtriser les risques. Cette révision s’est également traduite par l’intégration de nouveaux réassureurs de premier plan, tous notés A, renforçant ainsi la solidité financière du portefeuille.

1. VUE D'ENSEMBLE SUR L'ACTIVITÉ DE RÉTROCESSION

Dans ce contexte, le volet rétrocession a enregistré les performances suivantes au 31 décembre 2025

	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>	<u>En MDT</u> <u>EVOL</u> <u>25/24</u> <u>RÉTRO</u>
	<u>RÉTRO</u>	<u>RÉTRO</u>	<u>RÉTRO</u>	
PRIME RÉTROCÉDÉE	59,647	59,899	69,132	15%
% RÉTROCESSION	27%	25%	28%	4%
COMMISSION	4,394	5,104	5,430	6%
% COMMISSION	7%	9%	8%	-1%
CHARGE SINISTRE	53,839	49,937	7,701	-85%
S/P	90%	85%	12%	-74%
RÉSULTAT TECHNIQUE DE RÉTROCESSION	1,846	3,427	53,239	1453%

La prime rétrocedée a enregistré une progression de 15 %, passant de 59,899 MDT à 69,132 MDT entre décembre 2024 et décembre 2025. Cette évolution s’accompagne d’une hausse de 3 points du taux de rétrocession, qui s’établit à 28 % contre 25 % un an auparavant. Cette tendance s’explique

principalement par le réajustement du programme de rétrocession intervenu lors du renouvellement de 2025.

Dans la même dynamique, les commissions perçues auprès des rétrocessionnaires ont augmenté de 6 %, pour atteindre 5,430 MDT à l'issue de l'exercice 2025. Le taux de commission a affiché 8%.

Par ailleurs, la charge de sinistres a enregistré une baisse significative de 85 %, s'établissant à 7,701 MDT au 31 décembre 2025 contre 49,937 MDT à la même date de l'année précédente. Cette amélioration notable s'est traduite par une réduction marquée du ratio de sinistralité, qui est passé de 85 % à 12 % sur la période étudiée, soit un recul de 73 points.

Porté par l'évolution favorable de ces différents indicateurs, le résultat de la rétrocession a connu une progression remarquable de plus de 100 %, passant de 3,427 MDT en décembre 2024 à 53,239 MDT une année plus tard. Cette performance s'inscrit dans la dynamique positive observée au niveau des acceptations, dont les résultats affichent une nette amélioration par rapport aux exercices précédents.

Ces performances contribuent à renforcer la confiance et la satisfaction de nos partenaires rétrocessionnaires, tout en consolidant des relations de long terme.

2. LA PRIME RÉTROCÉDÉE

La prime cédée est répartie de la manière suivante : 60% pour le programme Non-Marine, qui couvre les branches Incendie, Risques Techniques et A.R.D, et 40 % pour le programme Marine.

PAR BRANCHE	En MDT					
	2023		2024		2025	
	REAL	% RETRO	REAL	% RETRO	REALISÉ	% RETRO
NON MARINE	36,107	22%	36,330	20%	41,579	23%
INCENDIE	23,668	28%	20,923	19%	27,649	24%
A.R.D	2,046	4%	2,141	6%	1,086	3%
R. TECHNIQUES	10,394	33%	13,266	37%	12,843	36%
MARINE	23,349	48%	23,458	47%	27,439	53%
TRANSPORT	7,758	24%	7,625	23%	7,533	24%
AVIATION	15,592	93%	15,834	94%	19,906	96%
VIE	0,190	2%	0,111	1%	0,114	1%
TOTAL	59,647	27%	59,899	25%	69,132	28%

La branche Non-Marine a enregistré une hausse de 14 % de sa prime rétrocédée sur la période d'étude, passant de 36,330 MDT à 41,579 MDT. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation

de 32 % de la prime rétrocédée de la branche Incendie. Toutefois, cette dynamique a été partiellement atténuée par une baisse marquée de 49 % au niveau de la branche Accidents et Risques Divers.

De son côté, la branche Marine a affiché une progression de 17 %. Cette évolution est essentiellement attribuable à la reprise de la branche Aviation, qui suit de près l'évolution favorable observée au niveau des acceptations facultatives dans ce segment.

Enfin, la branche Vie, caractérisée par un niveau de rétention élevé, a enregistré une légère hausse de 1 % entre les deux périodes, avec un chiffre d'affaires demeurant stable autour de 114 MDT.

V. L'ACTIVITE NETTE DE RÉTROCESSION

L'activité nette de la compagnie, qui reflète la part des risques conservés ainsi que la performance effective après rétrocession, a enregistré une évolution globalement favorable à la clôture de l'exercice 2025. Cette performance constitue un indicateur clé de l'efficacité de la gestion des risques, mettant en évidence la capacité de la compagnie à conserver une part significative de ses primes tout en préservant un équilibre optimal de son portefeuille.

	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>	<u>En MDT</u> <u>EVOL</u> <u>25/24</u>
PRIME RETENUE	162,886	181,369	174,044	-4%
% RÉTENTION	73%	75%	72%	-4%
PRIME ACQUISE	154,202	178,763	181,433	1%
CHARGE D'ACQUISITION	47,033	52,988	52,833	0%
% DE CHARGE	38%	37%	39%	2%
CHARGE SINISTRE	84,579	104,750	80,342	-23%
S/P	55%	59%	44%	-14%
RÉSULTAT TECHNIQUE AVANT F.A & A.A	25,238	24,136	51,918	115%
RÉSULTAT TECHNIQUE APRÈS F.A & A.A	11,272	14,024	30,082	115%
RATIO COMBINÉ	92,7%	95,9%	83,7%	-12%

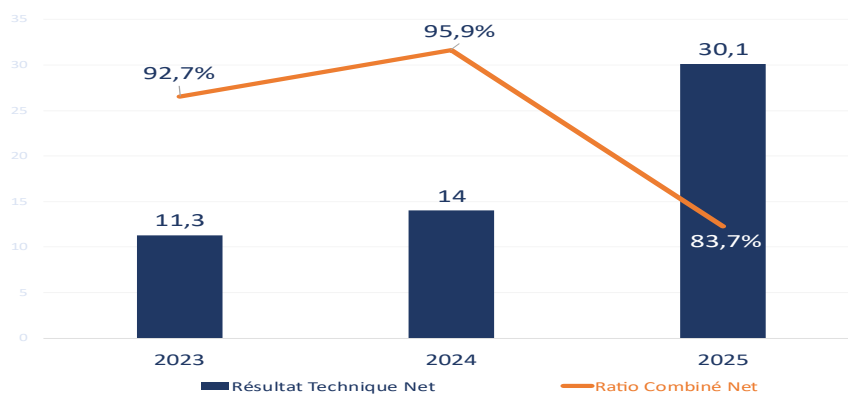
- **Le chiffre d'affaires net** de rétrocession a enregistré une légère baisse pour s'établir à 174,044 MDT en 2025. Cette évolution s'inscrit dans la continuité de la tendance observée au niveau du chiffre d'affaires brut, marqué par une progression modérée. Elle s'explique notamment par plusieurs facteurs, dont la dépréciation défavorable du dollar, certaines résiliations liées aux exigences de notation ainsi que la restructuration significative d'une partie des traités.

- **Le taux de rétention** a, par conséquent, enregistré un recul de 3 points, passant de 75 % à 72 %.
- **La prime acquise nette**, en revanche, a connu une modeste hausse de 1 %, malgré la légère contraction de la prime nette pour s'établir à 181,433 MDT, s'inscrivant dans une dynamique de croissance comparable à celle observée au niveau des activités d'acceptation et de rétrocession.
- **La charge d'acquisition nette** a marqué une stabilité entre les deux exercices pour afficher 52,833 MDT.
- **La charge de sinistres nette** a enregistré une baisse notable de 23 %, passant de 104,750 MDT à 80,342 MDT, traduisant une évolution favorable.

L'évolution de la sinistralité nette par marché se présente comme suit

PAR MARCHÉ	2023		2024			2025			En MDT
	REAL	S/P	REAL	S/P	EVOL	REALISÉ	S/P	ST	EVOL 25/24
TUNISIE	33,881	64%	36,370	67%	7%	23,707	44%	30%	-35%
MAGHREB	1,145	18%	8,671	92%	657%	5,228	59%	7%	-40%
PAYS ARABES	12,332	32%	34,764	85%	182%	10,898	30%	14%	-69%
AFRIQUE	9,856	39%	13,384	53%	36%	13,078	43%	16%	-2%
ASIE&TURQUIE	27,358	91%	11,560	24%	-58%	27,431	52%	34%	137%
ETRANGER	50,692	50%	68,378	55%	35%	56,635	44%	70%	-17%
TOTAL	84,579	55%	104,744	59%	24%	80,342	44%	100%	-23%

- **Le ratio de sinistralité net (S/P net)** a ainsi reculé de 14 points, passant de 59 % à 44 %, confirmant une amélioration significative de la rentabilité technique.
- **Le résultat technique net**, porté par l'évolution favorable de ces différents indicateurs, a plus que doublé, enregistrant une hausse de plus de 100 %, passant de 24,136 MDT à 51,918 MDT.
- **Le Résultat Technique Net, après affectations analytiques et frais** d'administration, a connu une progression remarquable. Il s'établit ainsi à 30,082 MDT contre 14,024 MDT un an auparavant. Cette évolution reflète la rigueur de la gestion ainsi qu'une maîtrise efficace des charges, des risques et des sinistres, tout en illustrant le dynamisme de la compagnie, qui a su optimiser son portefeuille et renforcer durablement sa position sur le marché.



- Dans ce contexte, le **Ratio Combiné Net** s'est nettement amélioré, enregistrant un gain de 12,2 points pour atteindre 83,7 %, contre 95,9 % à la même période de l'année précédente. Cette évolution témoigne d'une meilleure maîtrise des charges et d'une gestion plus efficiente des sinistres.

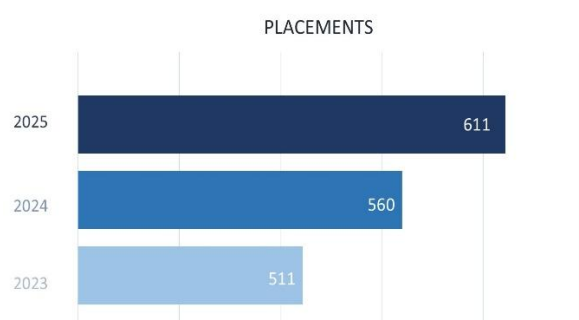
B. LES PERFORMANCES FINANCIÈRES

La stratégie de placement a été élaborée en tenant compte à la fois de la structure spécifique du portefeuille de Tunis Re et des différentes opportunités offertes par le marché financier.

Elle s'appuie sur une approche de diversification raisonnée, destinée à équilibrer les risques tout en optimisant les rendements. Cette orientation est complétée par une gestion active et dynamique du portefeuille, assurant un suivi permanent des évolutions du

marché et permettant une réallocation rapide des actifs lorsque les conditions l'exigent.

L'objectif principal de cette stratégie est de renforcer la maîtrise du risque financier, tout en garantissant une performance durable et en alignant les décisions d'investissement avec les objectifs à long terme de la compagnie.



I. LES PLACEMENTS

Dans le cadre d'une gestion optimisée de la liquidité, les placements de Tunis Re sont structurés de manière à concilier un niveau de liquidité satisfaisant, un risque maîtrisé et un rendement adéquat. Ainsi, à la clôture de l'exercice 2025, l'ensemble des placements de la société, toutes catégories confondues, a

dépassé le seuil des 600 MDT pour atteindre un montant total de **610,770 MDT**. Cette évolution traduit une progression notable de **9 %** par rapport à l'année précédente, tout en dépassant de **4 %** les prévisions initialement fixées.

PLACEMENTS	2024		2025				En MDT
	MNT	ST	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	ST	EVOL 25/24
PLACEMENTS IMMOBILIERS	28,372	5%	28,372	28,372	100%	5%	0%
ACTIONS ET TITRES A REVENU VARIABLE	59,065	11%	61,225	60,736	99%	10%	3%
OBLIGATIONS & TITRES A REVENU FIXE	309,529	55%	328,904	354,011	108%	58%	14%
DÉPÔTS AUPRÈS DES CÉDANTES	142,380	25%	145,278	142,086	98%	23%	0%
AUTRES	1,571	0%	1,385	1,466	106%	0%	-7%
PLACEMENTS ORDINAIRES	540,917	97%	565,163	586,672	104%	96%	8%
PLACEMENTS RETAKAFUL	19,277	3%	21,835	24,099	110%	4%	25%
TOTAL	560,193	100%	586,998	610,770	104%	100%	9%

Les Placements Immobiliers

Ces investissements contribuent à diversifier le portefeuille tout en offrant des rendements stables et des opportunités de gains en capital à long terme. Cette catégorie a affiché un montant stable entre les deux périodes de 28,4 MDT.

Les Placements à Revenus Variables

Ces placements ont connu au 31 décembre 2025 une hausse de 3% atteignant une valeur de 60,7 MDT.

Les placements à Revenus Fixe :

Incluant les titres émis par l'État, les comptes à court et à long terme, ainsi que les placements en devises, cette catégorie représente 58 % du total des placements. Elle a enregistré une progression de 14 %, portant son montant à 354 MDT.

Les dépôts auprès des cédantes :

Ces placements ont constitué 23 % du total des investissements, atteignant un montant de 142 MDT renforçant ainsi la solidité et la diversification du portefeuille.

Les Placements Retakaful

Ils ont connu une forte progression de 25 %, atteignant un montant de 24 MDT, ce qui correspond à 4 % de la répartition globale des investissements.

II. LES PRODUITS DE PLACEMENTS

Grâce à un portefeuille varié et diversifié, privilégiant des actifs à forte rentabilité tout en maintenant un niveau de risque maîtrisé, Tunis Re a enregistré, à la clôture de l'exercice 2025,

des produits s'élevant à **38,391 MDT**, marquant ainsi une progression de **9 %**. Cette amélioration a concerné l'ensemble des catégories de placements.

PRODUITS	2024		2025				En MDT
	MNT	ST	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	ST	EVOL 25/24
PLACEMENTS IMMOBILIERS	1,339	4%	1,403	1,403	100%	4%	5%
ACTIONS ET TITRES A REVENU VARIABLE	3,234	9%	5,876	7,133	121%	19%	121%
OBLIGATIONS & TITRES A REVENU FIXE	25,453	73%	24,435	24,634	101%	64%	-3%
DÉPÔTS AUPRÈS DES CÉDANTES	3,105	9%	3,360	3,660	109%	10%	18%
AUTRES	0,983	3%	0,726	0,487	67%	1%	-50%
PLACEMENTS ORDINAIRES	34,114	97%	35,800	37,317	104%	97%	9%
PLACEMENTS RETAKAFUL	0,958	3%	1,096	1,074	98%	3%	12%
TOTAL	35,072	100%	36,896	38,391	104%	100%	9%

Les Placements Immobiliers

Les revenus de cette catégorie ont atteint 1,4 MDT, enregistrant une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente. Cette performance inclut les loyers perçus sur les placements immobiliers non exploités, ainsi que le loyer théorique associé au siège social.

Les Placements à Revenus Variables

Les revenus relatifs à cette catégorie dépendent largement du comportement du marché financier et des nouvelles entrées en cotation. À la fin de l'année 2025, ces produits ont enregistré, une progression notable de +100 %, atteignant ainsi 7,1 MDT.

Les placements à Revenus Fixe :

Représentant 64 % du total, les revenus de cette catégorie ont enregistré une légère baisse de 3 %, s'élevant à 24,6 MDT à la fin de l'année 2025.

Les dépôts auprès des cédantes :

Ils ont généré un produit de 3,7 MDT, marquant une augmentation de 18 % par rapport à l'année précédente.

Les Placements Retakaful

Ces placements ont généré un produit de 1 MDT au terme de l'année 2025, enregistrant une amélioration significative de 12 % par rapport à l'année précédente.

C. LA GESTION GENERALE

I. LES FRAIS GENERAUX

Dans un environnement caractérisé par une pression accrue sur les marges et une forte volatilité des marchés, la maîtrise et l'optimisation des charges opérationnelles et fonctionnelles constituent un levier essentiel pour préserver la rentabilité et la compétitivité de la compagnie. Cette démarche s'appuie sur une gestion budgétaire rigoureuse, ainsi que sur la digitalisation des processus internes, contribuant à améliorer l'efficacité opérationnelle et la transparence.

À la clôture de l'exercice 2025, les frais généraux de Tunis Re se sont établis à 20,513 MDT, enregistrant une légère progression de 3 % par rapport à 2024.

Ces charges sont principalement constituées des dépenses relatives aux charges du personnel, qui représentent 63 % du total, ainsi que des coûts liés à la maintenance et au développement du système d'information, un domaine dans lequel Tunis Re poursuit des investissements soutenus afin de mener à bien ses projets à forte valeur ajoutée.

II. LE RESULTAT DE L'EXERCICE :

Dans un contexte économique et financier particulièrement exigeant, marqué par de nombreux défis d'ordre géopolitique et climatique, Tunis Re continue de faire preuve, année après année, d'une grande persévérance et d'une solide résilience. La compagnie est ainsi parvenue à dégager, au titre de l'exercice 2025, un résultat excédentaire en progression notable par rapport à l'année précédente.

Cette performance s'inscrit dans la continuité des efforts engagés en matière de diversification des placements, d'adaptation aux besoins des partenaires et de gestion rigoureuse des sinistres. En consolidant sa position sur le marché, Tunis Re renforce ainsi sa compétitivité et sa capacité de résilience, lui permettant de faire face avec agilité aux fluctuations économiques et aux défis du secteur.

À ce titre, Tunis Re a clôturé l'exercice 2025 avec un résultat avant impôts excédentaire de **48,843 MDT**, enregistrant une hausse notable de 38 % par rapport à 2024.

Après une imposition de l'ordre de 48%, le résultat net s'est établi à **un excédent de 26,980 MDT**, en **progression de 26 %** par rapport à l'exercice précédent et dépassant de **18 %** les prévisions annuelles correspondantes.

LES ACTIONS COMMERCIALES EN 2025 :

Afin de réaliser les objectifs retenus au niveau de notre plan de développement, Tunis Re cherche à diversifier de plus en plus son portefeuille d'acceptations en se développant principalement sur les marchés qui présentent des structures similaires au marché tunisien, tels que les marchés africains, maghrébins et arabes. La réalisation de ces objectifs doit s'établir en conformité avec notre politique de souscription sélective et rigoureuse qui permet de générer des excédents techniques de nos souscriptions permettant de rémunérer le capital social.

Les actions commerciales doivent s'inscrire dans un cadre de développement global permettant :

- Le maintien du portefeuille existant tout en essayant d'augmenter nos parts sur les affaires équilibrées ou bénéficiaires.
- La réalisation de nouvelles affaires bénéficiaires.
- Le désengagement des affaires présentant un déficit chronique.
- Le développement des relations directes avec nos cédantes chaque fois que l'opportunité sera présente.

Ce programme commercial a pour objectifs :

- La confirmation de la présence de Tunis Re sur les marchés arabes, maghrébins et africains et notamment les marchés africains et des pays du Golfe qui continuent d'offrir des perspectives de croissance importantes.
- La prospection de ces marchés et le développement de nos souscriptions, et par conséquent l'augmentation de notre chiffre d'affaires.
- L'échange des expériences à travers le contact avec les responsables et les compétences existantes.
- La collecte des informations importantes sur ces marchés et éventuellement sur d'autres marchés.
- La présentation de notre politique de souscription lors du renouvellement des traités et de facultatives avec ses marchés.

- Le suivi du développement de la situation des affaires en portefeuille.

Les visites de marchés et la participation aux manifestations régionales et internationales nous rapprochent de nos partenaires traditionnels et nous permettent d'entrer en contact avec de nouvelles compagnies surtout celles se trouvant dans des marchés auxquels nous ne rendons pas visite.

A cet effet, nous proposons d'effectuer des visites commerciales à quelques marchés cibles et de participer à quelques manifestations régionales.

SEMINAIRES, FORMATIONS ET INFORMATIONS

En plus des visites des cédantes, nous proposons de renforcer les actions commerciales par l'organisation de séminaires et de workshops sur des sujets d'actualité qui intéressent nos partenaires. Les séminaires sont organisés à Tunis au profit de nos cédantes tunisiennes.

Le programme réalisé en l'année 2025, comprend les actions suivantes :

1. Séminaires

- Séminaire Tunis Re : « Techniques du Sol, Contrôle Technique et Assurance RC Décennale : Une Chaîne de Confiance pour la Construction en Tunisie ».
- Présentation de la nouvelle plateforme du référentiel de tarification incendie

2. Informations & Formation

Par ailleurs, Tunis Re continue :

- Les publications trimestrielles de son bulletin « News Letter ».
- Le Focus annuel sur l'Assurance en Afrique du Nord
- La Formation de Stagiaires de différentes Universités ENIT, INSAT, IFID ...

ACTIONNARIAT DE Tunis Re :

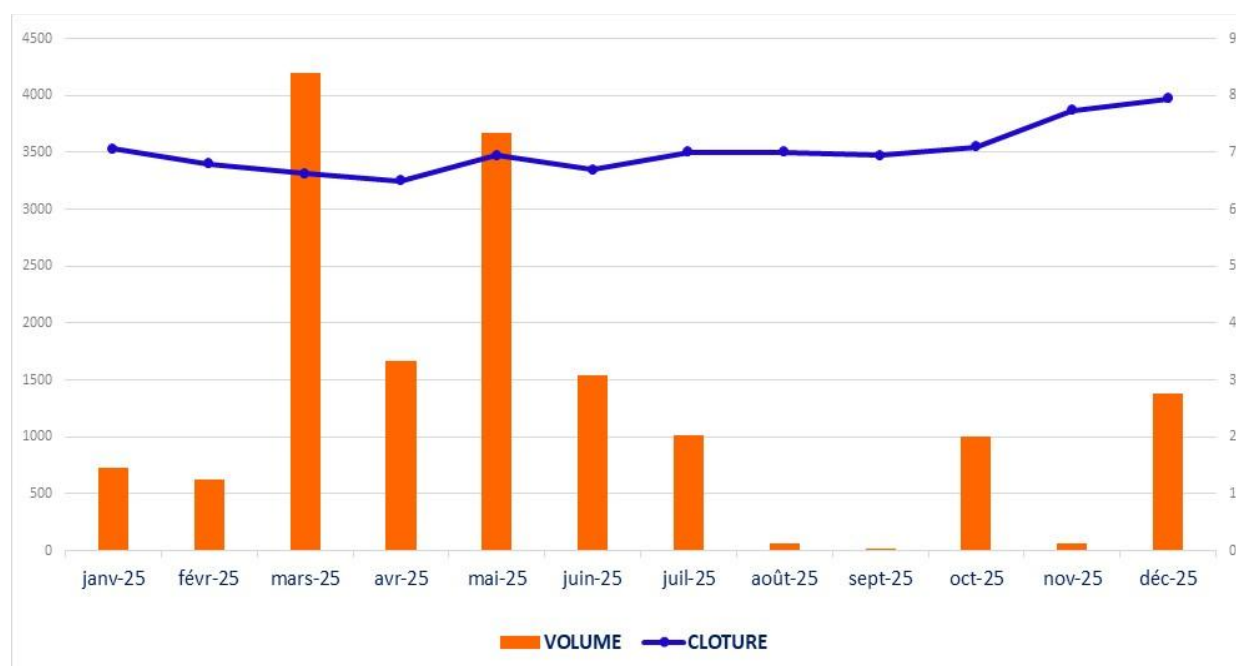
La structure de l'actionnariat de Tunis Re est dominée par les compagnies d'assurance et de réassurance, qui détiennent 54,6 % du capital. Parmi elles, la COMAR se distingue avec une participation de 16,4 %, suivie de la STAR à hauteur de 15,6 %.

Le secteur bancaire occupe également une place importante, représentant 25,8 % du capital, avec en tête la Banque Nationale Agricole (BNA), qui en détient à elle seule 19,7 %.

Enfin, en raison du caractère stratégique de l'activité de réassurance, l'État tunisien conserve une participation de 1,4 %

ACTIONNAIRE	NOMBRE	PART
SOCIETES D'ASS. & REASS.	10 923 005	54,6%
INSTITUTIONS BANCAIRES	5 154 530	25,8%
ETAT TUNISIEN	284 446	1,4%
PERSONNES MORALES	877 423	4,4%
AUTRES ACTIONNAIRES	2 760 596	13,8%
TOTAL	20 000 000	100%

EVOLUTION DE L'ACTION DE TUNIS RE EN 2025



BILAN SOCIAL

La stratégie RH de Tunis Re vise à accompagner le développement professionnel et l'épanouissement de ses collaborateurs, afin de renforcer la performance globale de la société. Elle s'appuie sur une gestion dynamique des talents et une politique de fidélisation solide, tout en tenant compte des enjeux économiques et sociétaux actuels.

Dans cette optique, Tunis Re s'engage à attirer en permanence des profils hautement qualifiés, issus des meilleures écoles nationales et spécialisées, pour soutenir sa croissance. Parallèlement, Tunis Re accorde une importance particulière à la formation continue, permettant à ses équipes d'actualiser leurs compétences et de rester à la pointe de l'innovation. Au-delà des formations techniques, des séminaires, conférences et ateliers sont également proposés autour de thématiques d'actualité telles que la RSE, les catastrophes naturelles ou le Big Data. La fidélisation des talents constitue un axe central de cette stratégie, à travers la mise en place d'un environnement de travail stimulant et d'une politique de rémunération attractive. Cette approche permet de préserver les compétences clés et de limiter leur mobilité. En complément, des actions sont menées pour valoriser l'image de marque de l'entreprise, notamment par le sponsoring d'événements à dimension sociétale et l'organisation de rencontres autour de sujets d'actualités.

Soucieuse de s'adapter en permanence aux évolutions du marché, la stratégie RH de Tunis Re fait l'objet d'ajustements réguliers afin de relever de nouveaux défis. Elle couvre l'ensemble du parcours collaborateur, du recrutement à l'évolution de carrière. Pour renforcer la cohésion interne, des initiatives telles que des activités de team-building, des dîners ou des pause-café sont organisées, favorisant un climat de travail convivial et le développement des relations humaines.

Enfin, l'entreprise investit dans la productivité de ses équipes en modernisant régulièrement les équipements informatiques et en mettant à leur disposition les outils nécessaires pour garantir des performances optimales.



LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT POUR LA PERIODE 2026-2030 :

INTRODUCTION

Tunis Re, a procédé à une actualisation de son Business Plan pluriannuel. Cet exercice a donné lieu à une révision approfondie des principales hypothèses techniques, opérationnelles et financières qui structurent la trajectoire de développement de la société pour les prochaines années.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de prudence, de transparence et d'anticipation, afin d'assurer l'alignement entre nos ambitions stratégiques, notre profil de risque et les exigences croissantes en matière de solvabilité et de notation financière.

En effet, Tunis Re est aujourd'hui confrontée à un ensemble de contraintes structurelles susceptibles de peser sur sa dynamique de développement et d'affecter sa pérennité à moyen et long terme.

Ces contraintes se manifestent notamment à travers :

- Le renforcement des exigences réglementaires et prudentielles, qui impose aux acteurs du secteur de disposer de niveaux de fonds propres plus élevés afin de garantir leur solidité financière et leur capacité à faire face aux risques assurantiels et financiers.
- La nécessité de soutenir la capacité de souscription de la Société, dans un contexte de croissance des engagements et d'augmentation des risques liés à l'évolution du marché de la réassurance.
- L'intensification de la concurrence au niveau régional et international, qui exige des opérateurs une assise financière solide afin de maintenir leur crédibilité auprès des partenaires, des cédantes et des réassureurs internationaux.
- Les enjeux liés à la notation financière et à la crédibilité institutionnelle, qui constituent des facteurs déterminants pour accéder à de nouveaux marchés et consolider les relations avec les partenaires stratégiques.

Dans ce contexte, le renforcement des fonds propres de la Société apparaît comme une condition essentielle pour soutenir la mise en œuvre de sa stratégie de développement et préserver sa solidité financière. Une structure de capital renforcée permettra à Tunis Re d'accroître sa capacité de souscription, de mieux absorber les risques inhérents à son activité et de se positionner de manière plus compétitive sur les marchés régionaux et internationaux.

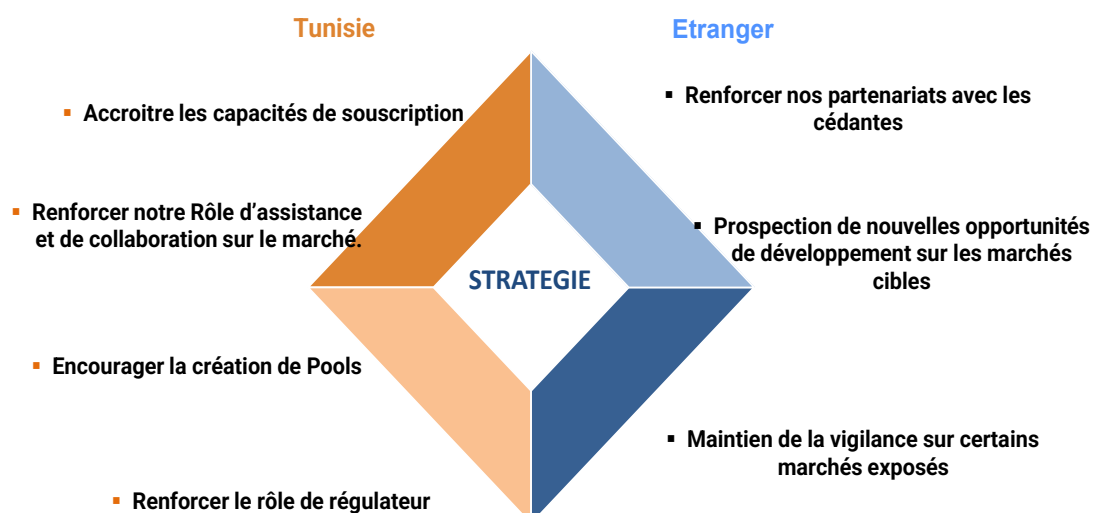
STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL 2026-2030 :

L'évolution de l'activité de Tunis Re sur la période 2026-2030 reflète clairement les orientations retenues dans le cadre de son plan stratégique de développement commercial, visant à consolider sa présence et à renforcer sa compétitivité sur les différentes zones cibles.

Les projections d'activité reposent sur un ensemble d'hypothèses prenant en considération :

- Nos performances des exercices précédents en termes d'évolution de chiffre d'affaires et de résultats par marché et par branche.
- Notre performance de souscription lors du renouvellement du 01/01/2026.
- Les performances réalisées en 2025 (Bilan définitif arrêté au 31/12/2025).
- Notre politique de souscription sélective orientée vers les programmes profitables et les partenaires solvables.
- La prise en considération du contexte politique, économique et réglementaire de chaque marché.
- Le maintien de notre rôle de réassureur régional de proximité et le renforcement de notre relation étroite avec nos partenaires.
- L'impact de la dégradation de la notation de Tunis Re par AM Best sur notre portefeuille des affaires étrangères.
- L'augmentation prévue du capital social de Tunis Re, visant à renforcer durablement notre assise financière, améliorer nos capacités de souscription et consolider la confiance de nos partenaires.
- L'amélioration attendue de notre notation par l'agence AM Best, suite au renforcement de nos fonds propres, et son impact positif sur notre positionnement concurrentiel à l'international.
- Le rétablissement progressif de nos relations sur certains marchés étrangers, favorisé par la consolidation de notre solidité financière et l'amélioration de notre profil de risque.

Dans ce cadre, Tunis Re a pu définir les principaux indicateurs de performance et ajuster ses objectifs stratégiques pour la période 2026-2030, en s'appuyant sur des orientations précises adaptées aux dynamiques propres à chaque marché cible.



La réalisation des objectifs se fera, bien évidemment, dans le cadre d'une politique de souscription sélective et efficiente, basée sur une gestion maîtrisée et une bonne analyse des risques.

1. Le Chiffre D'affaires :

Dans un contexte marqué par des exigences accrues en matière de rating imposées par les cédantes sur certains marchés, une intensification de la concurrence et une abondance des capacités disponibles, l'activité a évolué dans un environnement particulièrement compétitif. À ces facteurs se sont ajoutés l'effet de parité lié à la baisse du dollar ainsi qu'une conjoncture internationale globalement délicate, pesant sur la dynamique de croissance.

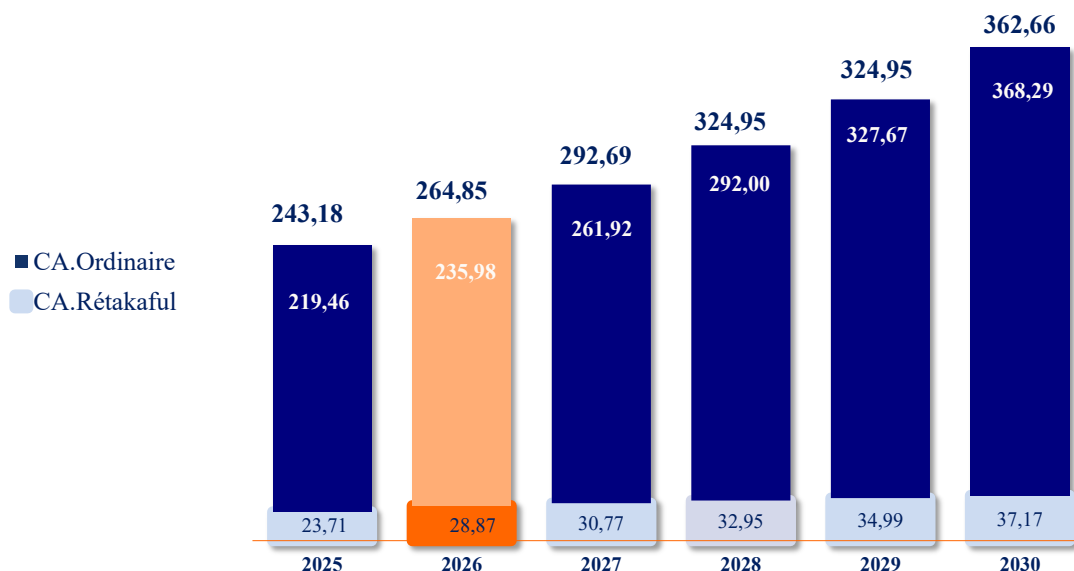
Malgré ces contraintes, le chiffre d'affaires de la société a clôturé l'exercice 2025 avec une progression modérée de 1 %, pour s'établir à 243,176 MDT, atteignant ainsi la quasi-totalité des prévisions fixées pour l'exercice. Cette performance témoigne de la résilience du portefeuille et de la capacité de la société à préserver son niveau d'activité dans un environnement exigeant.

Les prévisions de chiffre d'affaires pour la période 2026-2030 s'appuient sur la capacité de l'entreprise à maintenir une performance solide grâce à son expertise métier de plus de 45 ans, de sa bonne réputation au sein des marchés domestique et régionaux, malgré un contexte caractérisé par une sinistralité persistante et des incertitudes macroéconomiques et géopolitiques.

Cette levée de fond, permettrait, en effet de soutenir nos ambitions de croissance à travers l'augmentation de notre capacité de souscription et d'améliorer notre positionnement sur les marchés régionaux.

Ce plan de développement 2026-2030, table sur une évolution annuelle moyenne du total chiffre d'affaires de 11% (contre 7,2% fixé lors du BP de novembre 2025), pour atteindre un montant de 405 MDT en 2030, contre 264 MDT prévu pour 2026.

GRAPHIQUE : EVOLUTION DE CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL



a) Répartition par Nature :

Le chiffre d'affaires en 2026 prévoit une consolidation de nos affaires ainsi qu'une amélioration des conditions de souscription, pour générer ainsi un chiffre d'affaires de 264,8 MDT, soit une évolution prévue de 11% par rapport aux réalisations de 2025,

Un niveau de croissance respectable durant ce plan traduisant un développement soutenu et une consolidation des relations avec nos partenaires avec la réalisation des nouvelles affaires.

Le chiffre d'affaires consolidé par nature d'affaire :

	EnMDT																	
	2025		2026			2027			2028			2029			2030			
	Réal	ST	Budget	ST	Evol	Budget	ST	Evol	Budget	ST	Evol	Budget	ST	Evol	Budget	ST	Evol	
ACC. CONVENTIONNELLE	183,409	75%	203,239	77%	11%	226,889	78%	12%	254,403	78%	12%	286,911	79%	13%	324,029	80%	13%	
ACC. FACULTATIVE	59,767	25%	61,606	23%	3%	65,797	22%	7%	70,550	22%	7%	75,749	21%	7%	81,437	20%	8%	
TOTAL	243,177	100%	264,846	100%	9%	292,686	100%	11%	324,953	100%	11%	362,660	100%	12%	405,466	100%	12%	

Les Acceptations Conventionnelles : qui représentent la part la plus importante avec un taux de 75% de chiffre d'affaires global en 2025, cette part croitra pour atteindre 80% au terme de ce BP, garantissant ainsi une politique de souscription visant aussi bien l'équilibre que la rentabilité du portefeuille. Le chiffre d'affaires actualisé pour 2026 atterrira à 203,239 MDT, en évolution de 11%, (contre 8% pour l'ancien plan) cette performance traduit les bonnes performances réalisées, au niveau de tous les marchés, courant les renouvellements du 01.01.2026 où les souscriptions ont enregistré une croissance notable de 16%. Cette dynamique de croissance observée, devrait se maintenir sur le reste de la période du plan, pour atteindre 226,8 MDT en 2027 et 324 MDT en 2030, correspondant à un taux de progression annuel moyen de 13 %.

Les Acceptations Facultatives : occuperaient une part de 25% de chiffre d'affaires, les souscriptions facultatives qui s'étalent sur toute l'année, marqueront une reprise progressive pour la période 2026-2030, avec une évolution moyenne prévue de 8% (contre 4% prévu dans l'ancien plan), pour atteindre 81,437 MDT en 2030 contre 61,6 MDT en 2026, cette évolution sera soutenu par une politique qui repose sur une bonne sélection des risques avec une attention particulière qui sera attribuée au produit à forte valeur ajoutée.

b) Répartition par Marché :

Les travaux d'actualisation du chiffre d'affaires par marché dans le cadre du plan de développement 2026–2030 ont été conduits en tenant compte des ambitions de croissance, en cohérence avec les opportunités identifiées, l'évolution des performances par zone géographique ainsi que les dynamiques régionales en matière de sinistralité et d'investissement.

La stratégie retenue s'articule autour de quatre axes structurants : Consolidation, Diversification, Contrôle et Profitabilité, qui constituent les leviers fondamentaux d'une croissance maîtrisée et durable du chiffre d'affaires, tout en renforçant la position concurrentielle de la Compagnie.

	2025		2026			2027			2028			2029			2030		
	Réal	ST	Budget	ST	Evol	Budget	ST	Evol	Budget	ST	Evol	Budget	ST	Evol	Budget	ST	Evol
TUNISIE	101,381	42%	104,628	40%	3%	112,687	39%	8%	121,485	37%	8%	131,358	36%	8%	141,786	35%	8%
MAGHREB	10,828	4%	12,278	5%	13%	14,025	5%	14%	16,122	5%	15%	18,618	5%	15%	21,621	5%	16%
P. ARABES	43,397	18%	51,802	20%	19%	57,939	20%	12%	65,227	20%	13%	73,625	20%	13%	83,343	21%	13%
AFRIQUE	32,447	13%	36,764	14%	13%	40,522	14%	10%	44,583	14%	10%	49,603	14%	11%	55,318	14%	12%
ASIE& TURQUIE	55,121	23%	59,372	22%	8%	67,511	23%	14%	77,535	24%	15%	89,455	25%	15%	103,394	26%	16%
ETRANGER	141,793	58%	160,220	60%	13%	179,999	61%	12%	203,468	63%	13%	231,302	64%	14%	263,677	65%	14%
TOTAL	243,176	100%	264,845	100%	9%	292,686	100%	11%	324,954	100%	11%	362,661	100%	12%	405,466	100%	12%

• LE MARCHÉ TUNISIEN

Le marché Tunisien de l'assurance poursuit une dynamique de croissance soutenue malgré un environnement économique national et international marqué par des tensions persistantes, une inflation encore élevée et une capacité d'investissement limitée.

A la lumière de ce qui précède, Tunis Re poursuivra une stratégie de développement qui se repose sur une approche progressive et prudente, alignée sur l'évolution du marché local et les contraintes économiques nationales. Elle vise à renforcer son rôle de soutien à l'économie nationale tout en protégeant l'équilibre technique du portefeuille.

Sur la période 2026-2030, le chiffre d'affaires du marché devrait suivre un rythme de croissance soutenue, porté par la stabilisation progressive de l'environnement macroéconomique, la mise en œuvre de réformes financières et l'amélioration graduelle des capacités d'investissement.

L'évolution du chiffre d'affaires moyenne durant le plan actualisé serait de 7% (contre 3,6% BP novembre 2025), soutenue par l'extension de quelques nouvelles couvertures, ce chiffre d'affaires passe de 104,6MDT en 2026 à 112.6 MDT en 2027 et à 141,786 MDT au terme du plan.

• LE MARCHÉ ETRANGER

Dans le cadre de notre stratégie de développement, nous poursuivons la mise en œuvre de notre plan dédié au marché étranger, en ajustant notre approche aux spécificités de chaque marché, notamment en fonction de leur contexte économique. Les environnements économique, politique et financier, ainsi que les tensions internationales, influencent directement notre compétitivité et nos relations commerciales. Afin de renforcer notre position, nous adoptons une gestion rigoureuse des risques, diversifions nos portefeuilles et consolidons notre capacité d'adaptation aux évolutions géopolitiques.

Nous continuerons à approfondir notre collaboration avec nos cédantes actuelles tout en explorant de nouvelles opportunités. La période 2026-2030 devrait se caractériser par une croissance modérée du chiffre d'affaires, soutenue par la solidité de nos partenariats et par une présence accrue sur des marchés à fort potentiel. Parallèlement, nous resterons attentifs aux risques liés à certains marchés exposés, en nous désengageant progressivement des cédantes à faible potentiel ou en difficulté financière, et en mettant fin à notre participation aux programmes de réassurance des compagnies ne respectant pas leurs engagements.

Dans ce contexte, le marché étranger a clôturé l'année 2025 avec un chiffre d'affaires de 141,793 MDT.

Pour la période 2026-2030, le marché étranger devrait enregistrer un taux de croissance moyen de 13 %, avec un chiffre d'affaires estimé à 160,220 MDT en 2026, pour atteindre 263,677,262 MDT à l'horizon 2030.

2. La Charge Sinistre :

La charge sinistre constitue l'un des indicateurs les plus déterminants de la performance technique et de la rentabilité du portefeuille. Sur la période 2026–2030, la stratégie de l'entreprise vise à maîtriser la sinistralité à travers une politique de souscription sélective, un contrôle renforcé des engagements, et une meilleure anticipation des risques majeurs notamment climatiques, techniques et industriels.

Les projections de la charge sinistre pour la période du plan, ont été établies sur la base des analyses rétrospectives de l'évolution de la sinistralité sur les cinq dernières années en neutralisant les sinistres majeurs, de l'écoulement des réserves sinistres à payer comme des aggravations probables à supporter, ainsi que du développement du portefeuille accepté par branche et par zone.

Il est à signaler que l'année 2025 a marqué par une amélioration notable de la charge sinistre pour atteindre 88MDT expliquée par d'une part une absence de sinistre majeurs et CATNAT et la comptabilisation de bonis sur des événements antérieurs à l'instar de la baisse au niveau des évaluations sur quelques risques aussi bien sur le marché Etranger (Dubai flood, National preservation) et sur le marché Tunisien (Tankmed) totalement provisionné en 2024.

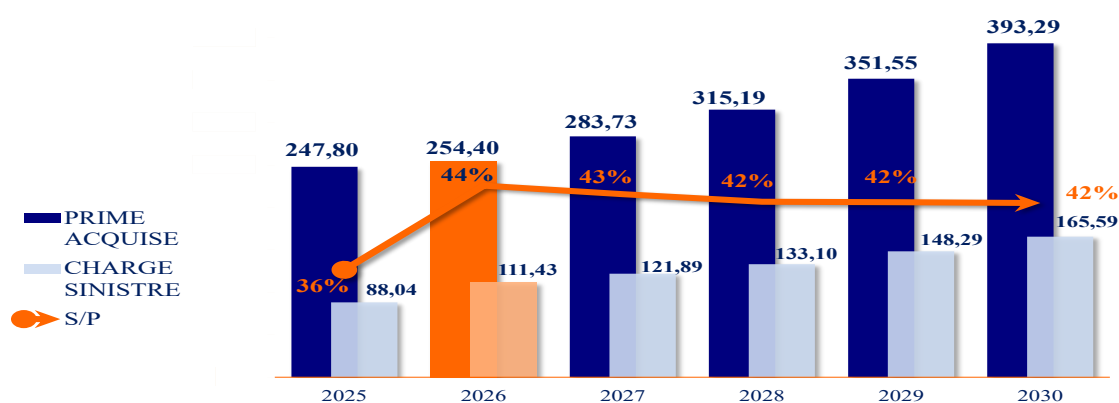
A lumière de qui précède la charge a enregistré une baisse de 36%, avec un ratio de sinistralité acceptation en nette amélioration pour se situer au 31.12.2025 à 36% contre 65% en 2024.

Les projections pour 2026 afficheront un retour à une sinistralité plus maîtrisée et en cohérence avec le développement de la capacité de souscription. La charge sinistre serait en hausse de 27%, affichant un total de 111,429 MDT contre 88,043 MDT en 2025.

Poursuivant, sa politique de souscription prudente et d'une meilleure maîtrise du risque, soutenue par des actions de prévention, de diversification géographique et de renforcement de la qualité des affaires retenues.

Avec l'hypothèse d'une sinistralité en ajustement avec les prévisions de développement, on prévoit une charge sinistre en évolution moyenne de 11% (contre 7,9 % BP novembre 2025), et passerait de 111,429 MDT en 2026 à 165,586MDT au terme du plan.

Evolution de la charge sinistre et du S/P



La trajectoire d'évolution du ratio de sinistralité S/P sur la période du plan suivra une tendance stable à un niveau de ratio moyen de 43%, confirmant ainsi une meilleure gestion des risques pour les prévisions de sinistralités antirationnels, combiné à une diversification d'un portefeuille de qualité.

Ainsi, Tunis Re dispose d'une marge technique confortable, permettant d'envisager une croissance durable et rentable sur la période du plan stratégique 2026–2030, malgré un environnement de sinistralité globalement élevé et un contexte économique incertain.

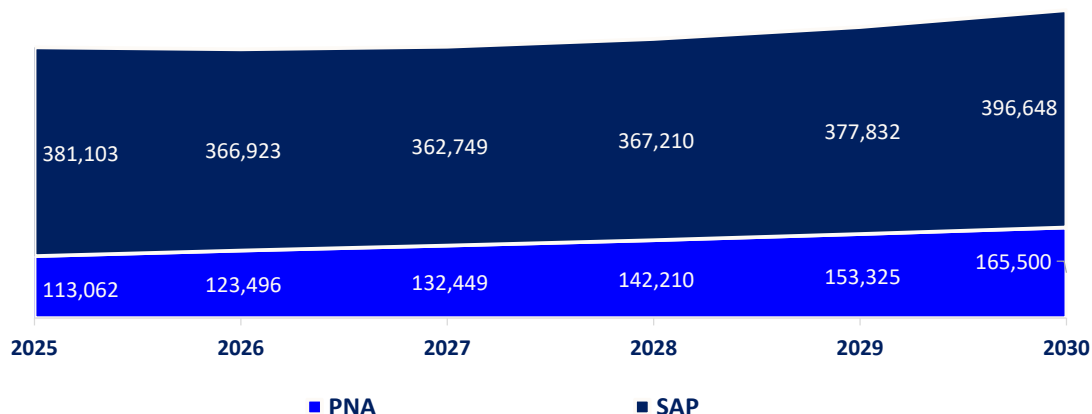
3. Les Provisions Techniques :

Les provisions techniques, composées principalement des Provisions pour Primes Non Acquises (PNA) et des Provisions pour Sinistres à Payer (SAP), constituent un pilier central de la solidité financière et de la gestion prudentielle de l'entreprise.

Tunis Re prévoit plusieurs leviers pour améliorer encore la gestion de ses provisions techniques, par l'optimisation actuarielle des PNA via des méthodes statistiques dynamiques basées sur l'analyse historique de souscription, le renforcement du suivi des SAP à travers des modèles prédictifs et

actuariel ainsi que l'intégration progressive de standards IFRS 17, favorisant une évaluation plus fine des engagements limitant le risque de cumul.

Provisions techniques consolidées par nature



Les provisions en 2025 se sont établies à 494,165 MDT en augmentation de 9 % par rapport à l'année précédente.

En 2026, ces provisions connaîtraient une diminution de 1 % avant de reprendre une trajectoire de croissance modérée, sur la période 2027-2030, pour atteindre un total de 562,147 MDT à la fin du plan.

Sur l'horizon 2026–2030, les provisions techniques aussi bien les PNA que les SAP témoignent d'une stabilité maîtrisée et d'une approche rigoureusement prudente.

4. L'activité Technique Nette De Rétrocession :

L'activité technique nette après rétrocession et frais d'exploitation de Tunis Re, évolue en fonction du niveau par plusieurs facteurs externes, notamment les aléas climatiques, l'évolution de la sinistralité et les fluctuations des taux de change.

L'augmentation des événements climatiques extrêmes, tels que les catastrophes naturelles, entraîne une hausse imprévue de la charge sinistre, ce que Tunis Re gère activement pour maintenir la stabilité financière.

De plus, avec un chiffre d'affaires important en devises étrangères, Tunis Re gère les risques associés aux variations des taux de change, qui peuvent impacter la rentabilité des opérations et la valorisation des réserves techniques. En intégrant ces facteurs dans sa stratégie de gestion des risques, Tunis Re assure une performance robuste et durable tout au long de la période du plan.

Les Principaux Indicateurs de l'activité Technique Nette

	En MDT										
	2025	2026		2027		2028		2029		2030	
	Réal	Budget	Evol	Budget	Evol	Budget	Evol	Budget	Evol	Budget	Evol
PRIME NETTE	174,044	194,165	12%	218,881	13%	247,686	13%	281,796	14%	320,808	14%
% RÉTENTION	72%	73%	2%	75%	1%	76%	1%	78%	2%	79%	2%
PRIME ACQUISE NETTE	181,433	190,839	5%	213,485	12%	237,949	11%	275,468	16%	313,171	14%
CHARGE D'ACQUISITION NETTE	52,833	58,388	11%	64,838	11%	67,089	3%	82,323	23%	92,950	13%
CHARGE SINISTRE NETTE	80,341	93,882	17%	99,489	6%	115,600	16%	129,790	12%	148,773	15%
PROV. TECHNIQUE NETTE	291,147	308,072	6%	325,642	6%	358,901	10%	380,637	6%	411,628	8%
*RÉSULTAT TECH. NET AVANT FA & AA	51,919	42,152	-19%	52,843	25%	59,191	12%	67,506	14%	75,869	12%
TAUX COMMISSION NET	30%	30%	0%	30%	0%	27%	-3%	29%	8%	29%	-1%
TAUX DE CHARGE NET	39%	41%	2%	39%	-2%	36%	-3%	37%	3%	36%	-2%
S/P NET	44%	49%	5%	47%	-3%	49%	2%	47%	-3%	48%	1%
RATIO COMBINÉ NET	83,7%	90,1%	6%	85,5%	-5%	84,6%	-1%	84,2%	0%	83,8%	0%
RÉSULTAT TECH. NET	30,082	27,344	-9%	37,747	38%	43,537	15%	50,917	17%	60,209	18%

Dans ce sens, Tunis Re a enregistré les performances suivantes après rétrocession :

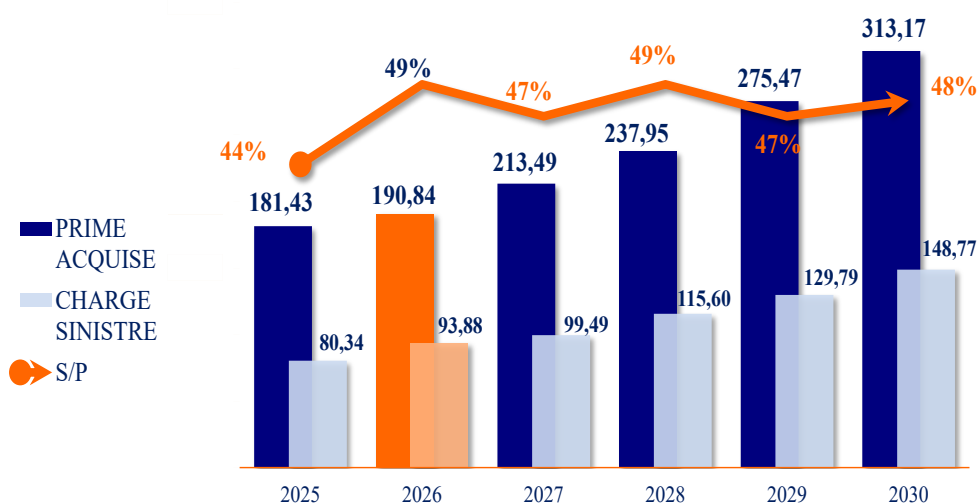
La Prime Retenue présente au terme de l'année 2025, un total de 183,171 MDT en légère baisse de 4%, par rapport à 2024, expliquée par comptabilisation d'une prime de reconstitution en faveur du rétrocessionnaire, vue qu'on est en période de récupération sur les sinistres majeurs antérieurs, l'évolution moyenne sur la période 2026-2030 serait de 13%.

La Prime Acquise Nette enregistrerait une progression moyenne sur la période du plan de 11,6% (contre 7,3% BP nov 25) Elle passerait de 190,839 MDT en 2026 à un montant de 313,171MDT en 2030.

La Commission Nette atteindrait au terme du plan un montant de 92,950 MDT, elle suivrait un rythme d'évolution moyen de 12%.

La Charge Sinistre Nette reflétera la capacité de Tunis Re à supporter les différents risques liés à ses engagements potentiels sur la période du plan, cette rubrique suit une trajectoire d'évolution moyenne de 13% pour clôturer le plan avec un montant de 148,7 MDT.

Evolution S/P Net



En conséquence, le Ratio de Sinistralité S/P suivra l'évolution de la charge sinistre traduisant une certaine maîtrise des risques souscrits sur la période du plan en affichant un ratio plus au moins stable de l'ordre de 47%, maîtrisé et compensé par la performance de la prime acquise.

Après affectation des frais d'administration, et la réintégration des intérêts sur dépôts, le Résultat Technique Net a enregistré un croissance exceptionnelle courant l'année 2025, pour atteindre 30,088 MDT, expliquée par un comportement clément de la sinistralité, combiné à une baisse du dollars américain par rapport au dinar, contribuant ainsi à alléger les provisions sinistres et au final cette exercice a été marqué par des bonis enregistrés sur des sinistres importants survenues courant l'année 2024.

L'année 2026, table sur un résultat de 27,344 MDT en ligne avec l'évolution du portefeuille et les réalisations au 1er janvier 2026 qui confirme les efforts alloués à la prospection de nouveaux marchés et segments.

Le reste de la période affichera une évolution moyenne de 21% pour atteindre un résultat de 60,2 MDT au terme du plan confirmant ainsi la dynamique de développement instauré visant à améliorer le positionnement de Tunis Re dans les marchés cibles.

5. Les placements :

Les prévisions relatives aux performances financières prennent en considération, les performances de l'activité technique, la conjoncture économique et financière du marché national, ainsi que les opportunités d'investissement à long terme.

L'activité financière portant sur les placements financiers, monétaires et les dépôts auprès des cédantes suivraient une croissance moyenne de 8.7% sur tout le plan 2026-2030 (contre 4,6% BP nov 25) pour le clôturer avec une valeur de 915,2 MDT.

Evolution des Placements

	En MDT											
	2025	2026			2027		2028		2029		2030	
	Réal	Budget	ST	Evol	Budget	Evol	Budget	Evol	Budget	Evol	Budget	Evol
PLACEMENTS IMMOBILIERS	28,372	30,372	4%	7%	40,372	33%	50,372	25%	55,372	10%	60,372	9%
PLACEMENTS FINANCIERS	196,298	257,881	34%	31%	262,217	2%	268,647	2%	282,234	5%	291,002	3%
ACTIONS	60,736	114,517	15%	89%	114,517	0%	119,517	4%	127,517	7%	135,517	6%
EMPRUNTS	135,562	143,365	19%	6%	147,701	3%	149,130	1%	154,717	4%	155,485	0%
PLACEMENTS MONÉTAIRES	218,449	301,347	40%	38%	313,920	4%	323,061	3%	339,848	5%	358,569	6%
DÉPÔTS AUPRÈS DES CÉDANTES	132,963	133,111	17%	0%	133,429	0%	134,441	1%	140,982	5%	150,063	6%
AUTRES	1,390	1,432	0%	3%	1,475	3%	1,519	3%	1,565	3%	1,612	3%
PLACEMENTS RETAKAFUL	33,221	37,486	5%	13%	41,343	10%	45,043	9%	49,105	9%	53,616	9%
TOTAL	610,694	761,630	100%	25%	792,757	4%	823,084	4%	869,106	6%	915,233	5%

6. Les produits de placements :

Sur l'ensemble de la période du plan, l'activité de placement devrait générer des produits financiers en cohérence avec la conjoncture économique et monétaire nationale. Les hypothèses de rendement ont été établies sur la base d'une analyse approfondie de l'évolution des courbes de taux et des perspectives de marché, permettant d'anticiper les tendances en matière de rémunération du capital. Cette dynamique des taux a été intégrée dans la stratégie globale de gestion des investissements, à travers un rééquilibrage ciblé des portefeuilles visant à optimiser la performance tout en maîtrisant les risques associés aux fluctuations des taux d'intérêt. Ainsi, l'approche adoptée repose sur une gestion active, prudente et adaptable, garantissant à la compagnie la capacité de maintenir la rentabilité de ses placements et de préserver la stabilité financière dans un environnement économique en constante évolution.

Evolution des Produits de Placements

En MDT

	2025	2026			2027		2028		2029		2030	
	Réal	Budget	ST	Evol	Budget	Evol	Budget	Evol	Budget	Evol	Budget	Evol
PLACEMENTS IMMOBILIERS	1,403	1,469	4%	5%	1,538	5%	1,611	5%	1,687	5%	1,767	5%
PLACEMENTS FINANCIERS	16,710	17,480	43%	5%	19,171	10%	21,094	10%	23,946	14%	26,339	10%
ACTIONS	4,002	4,226	10%	6%	5,669	34%	7,519	33%	10,490	40%	12,639	20%
EMPRUNTS	12,708	13,254	33%	4%	13,502	2%	13,575	1%	13,456	-1%	13,700	2%
PLACEMENTS MONÉTAIRES	11,906	14,876	36%	25%	18,905	27%	18,571	-2%	18,349	-1%	19,162	4%
DÉPÔTS AUPRÈS DES CÉDANTES	3,335	3,493	9%	5%	3,598	3%	3,779	5%	3,997	6%	4,268	7%
AUTRES	3,570	2,020	5%	-43%	1,435	-29%	2,054	43%	2,373	16%	2,502	5%
PLACEMENTS RETAKAFUL	1,466	1,433	4%	-2%	1,574	10%	1,858	18%	2,074	12%	2,334	12%
TOTAL	38,391	40,771	100%	6%	46,220	13%	48,967	6%	52,427	7%	56,372	8%

Les produits des placements financiers et monétaires atteindront 40,771 MDT en 2026, contre 38,391 MDT en 2025.

Pour l'année 2027, les produits augmenteront de 13%, reflétant l'effet de l'augmentation de capital sur le rendement.

Par ailleurs, l'évolution sur le reste de la période du plan, sera conditionné par les opportunités offertes sur le marché financiers ainsi que par la fluctuation de TMM.

7. Le Résultat Net Prévisionnel :

Le résultat net estimé pour l'exercice 2026, marquerait un bénéfice de 30,541 MDT en hausse notable de 13% par rapport à 2025.

Au terme du plan 2027-2030, il est attendu que l'ensemble de l'activité de Tunis Re dégagerait un bénéfice de 59,323 MDT en évolution moyenne de 17%.

Evolution du Résultat de l'Exercice

En MDT

	2025	2026		2027		2028		2029		2030	
	Réal	Budget	Evol	Budget	Evol	Budget	Evol	Budget	Evol	Budget	Evol
RÉSULTAT TECH. AVANT FA & AA	51,919	42,152	-19%	52,843	25%	59,191	12%	67,506	14%	75,869	12%
RÉSULTAT TECH. NET	30,082	27,344	-9%	37,747	38%	43,537	15%	50,917	17%	60,209	18%
RÉSULTAT NON TECHNIQUE	18,761	23,406	25%	27,535	18%	29,815	8%	33,464	12%	38,776	16%
IMPÔT SUR LE REVENU	21,863	20,210	-8%	26,714	32%	30,309	13%	34,492	14%	39,662	15%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	26,980	30,541	13%	38,568	26%	43,042	12%	49,888	16%	59,323	19%

GOUVERNANCE ET GESTION INTERNE

La gestion des risques de l'entreprise et le système de contrôle interne, forment une partie intégrale de la gouvernance de l'entreprise :

La Gouvernance

Le Conseil d'administration:

détermine les orientations de l'activité de la société, veille à leur mise en œuvre, contrôle la gestion de la direction, il suit la campagne de renouvellement des traités, le plan de développement de la société, arrête les états financiers à certifier par le commissaire aux comptes et approuve l'organisation de la société.

Le comité permanent d'audit:

s'est doté de deux missions essentielles :

Mission comptable: comprenant notamment l'analyse des documents financiers, l'examen de la pertinence des choix et de la bonne application des méthodes comptables, le pilotage de la sélection du commissaire aux comptes.

Missions de contrôle interne : Assurer la mise en place du système de contrôle interne performant, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Les Comités émanant du Conseil d'Administration

- **Le comité des Risques, de la conformité et de la durabilité :** chargé de :

Préparer et mettre à jour la stratégie de gestion des risques, fixer l'appétence au risque Analyser l'exposition de la société aux risques et le degré de conformité au respect de la stratégie de gestion des risques,

Contrôler le respect par l'organe de direction de la stratégie de gestion des risques.

- **Le comité des Placements:** chargé de définir la politique générale de placements et de veiller à une gestion efficace et prudente des placements en adéquation avec les engagements de l'entreprise.

- **Le comité de rémunération et de nomination** chargé d'arrêter la politique de rémunération, de nomination, de recrutement et de relève des cadres de Tunis Re.

L'audit externe :

Les états financiers arrêtés, font l'objet d'un audit externe assuré par le commissaire aux comptes pour le volet réassurance conventionnelle et par le Superviseur Charia pour le volet takaful.

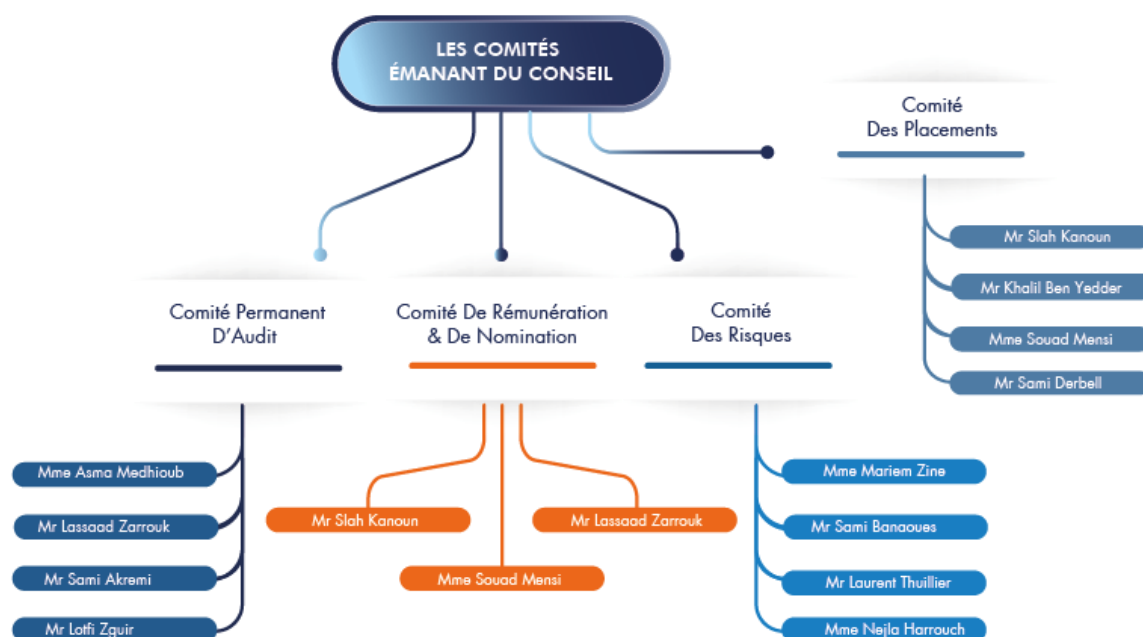
Le système d'information fait l'objet périodiquement d'un examen approfondi par un cabinet externe.

Les comités internes :

dont essentiellement :

- Le comité directeur
- Le comité de recouvrement
- Le comité informatique
- Le comité de souscription
- Le comité de gestion des sinistres majeurs.
- Le comité de sécurité du système d'information
- Le comité de recrutement.

LES COMITES EMANANT DU CONSEIL



Dans le but d'asseoir un bon système de contrôle interne efficace et performant, la société a mis en place des structures de contrôle à savoir les directions Contrôle de gestion, Audit interne et Risk management dont le rôle est de mettre en œuvre des contrôles permanents et à posteriori de nature à contenir les risques encourus par l'entreprise. Les auditeurs internes de la société ainsi que le commissaire aux comptes sont les garants de la bonne application des règles de contrôle interne à travers leurs missions périodiques.

Soucieuse d'apporter le maximum de garantie aux partenaires et actionnaires, Tunis Re est évaluée annuellement et depuis 2008, par une des plus grandes agences de notations spécialisée en matière des assurances qui est l'agence AM Best. Cette dernière a révisé les perspectives de négatives à stables et a confirmé la notation de solidité financière de B (Fair) ainsi que la note de crédit émetteur à long terme de « bb » (Fair) de la Société Tunisienne de Réassurance (Tunis Re) (Tunisie).

La capitalisation ajustée au risque de Tunis Re reste solide, avec une assise financière suffisante pour soutenir le profil de risque de l'entreprise.

Tunis Re se prévaut d'un bon rendement d'exploitation au cours des dernières années avec une amélioration de la rentabilité de souscription.

Tout en parvenant à évoluer dans un environnement d'exploitation difficile au cours des dernières années, Tunis Re continue de développer progressivement sa diversification géographique, en s'ouvrant de plus en plus vers le marché international.

Au niveau national, l'Agence de Notation Fitch Rating a attribué le 13 juin 2025, le rating (national IFS) « Insurer Financial Strength » de « AA (tun) » avec des perspectives stables.

Cette notation vient appuyer davantage le positionnement de Tunis Re en tant que réassureur national de premier ordre sur son marché domestique et lui permet de se confirmer aussi sur le marché régional.

Confirmant la qualité de son activité financière, Tunis Re a été encore certifiée conforme au standard financier MSI 20000 au cours de l'année 2025. Certification qui lui est attribuée officiellement de l'institut de la bourse de Paris, représenté par Maghreb Corporate.

EXTRAITS STATUTAIRES

ARTICLE 22.- ADJONCTIONS REMPLACEMENTS

En cas de vacance d'un poste du conseil d'administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

La nomination effectuée conformément à l'alinéa précédent est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire. Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le conseil n'en seront pas moins valables.

Lorsque le nombre des membres du conseil d'administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

Lorsque le conseil d'administration omet de procéder à la nomination requise ou de convoquer l'assemblée générale, tout actionnaire ou le commissaire aux comptes peuvent demander au juge de référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'assemblée générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations prévues à l'alinéa premier du présent article.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre, ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir de l'exercice du mandat de son prédécesseur.

ARTICLE 35 – DROIT DE SIEGER A UNE ASSEMBLEE GENERALE

Seuls les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent participer à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Toutefois, pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, l'actionnaire doit être titulaire d'au moins dix (10) actions.

Plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre les dix (10) actions et se faire représenter par l'un d'eux.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Toutefois, les personnes morales sont valablement représentées, soit par un de leurs représentants légaux ou par leur délégué investi d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le représentant légal ou son délégué soit personnellement actionnaire ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire membre lui-même de l'Assemblée.

Le nu-proprétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées : Ordinaire et Extraordinaire, sauf, ainsi qu'il est dit sous l'article 14 ci-dessus, entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont, sous toute réserve de ce qui est dit à l'article 36 ci-après, déterminés par le Conseil d'Administration.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la Société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

ARTICLE 39 – DROIT DE VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Seuls les titulaires d'actions libérées des versements Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sous réserve de l'application des dispositions légales visant les Assemblées Constitutives ou Extraordinaires.

En cas de vote par correspondance, l'actionnaire doit utiliser le formulaire spécial mis à sa disposition à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 48- REPARTITION DES BENEFICES - DIVIDENDES - PAIEMENT DES DIVIDENDES

Les produits annuels de la société, composés des revenus et des gains à l'inventaire, après déduction des charges et des provisions techniques telles qu'elles sont définies par les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurances, de toutes charges et provisions non techniques notamment les charges fiscales, sociales et financières, de tous amortissements et provisions pour risques commerciaux et industriels ainsi que les prélèvements nécessaires pour la constitution de tous fonds de prévoyance que le conseil jugera utile, constituent le résultat comptable net.

L'excédent du résultat comptable net, majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, constitue le bénéfice distribuable après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.

- Les réserves prévues par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui sont fixés.

Sur le bénéfice distribuable il est prélevé :

- Une somme pour alimenter le fonds social au profit du personnel.

- Les dividendes à servir aux actions fixées par l'Assemblée Générale Ordinaire.

- Le solde est affecté aux résultats reportés.

Les dividendes sont payés aux époques et aux lieux fixés par l'Assemblée Générale ou par le Conseil d'Administration entre les mains des Actionnaires et ce dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'Assemblée Générale.

En cas de dépassement du délai du 3 mois susvisé, les bénéfices non payés sont productifs d'intérêts commerciaux au sens de la législation en vigueur.

Tous dividendes régulièrement perçus ne peuvent faire l'objet de répétition sauf dans les cas suivants :

- Si la distribution des dividendes a été effectuée contrairement aux dispositions législatives.

- S'il est établi que les actionnaires savaient le caractère fictif de la distribution ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances de fait.

L'action en répétition fictif se prescrit par cinq années à partir de la date de distribution. Elle se prescrit en tous les cas par dix ans à partir de la date de la décision de distribution. Ce délai est relevé à quinze ans pour les actions en restitution intentées contre les dirigeants responsables de la décision de distribution des dividendes fictifs.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

RAPPORT GENERAL



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
 6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
 Les Berges du Lac - 1053 Tunis
 Tél : + (216) 71 19 43 44
 Fax : + (216) 71 19 43 20
 www.kpmg.com/tn

Tunis, le 10 Avril 2026

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
 SOCIETE « TUNIS RE »
 12, Avenue du Japon, Tunis 1073**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
 SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Mesdames et Messieurs,

I-Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne de Réassurance « TUNIS RE » qui comprennent le bilan combiné, l'état de résultat technique de l'assurance vie combiné, l'état de résultat technique de l'assurance non vie combiné, l'état de résultat combiné, l'état de surplus ou déficit du fonds Window RéTakaful Familial, l'état de surplus ou déficit du fonds Window RéTakaful Général, l'état des flux de trésorerie, le tableau des engagements reçus et donnés et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Ces états font apparaître un total bilan net de 1 022 404 274 dinars, un résultat net bénéficiaire de 26 980 208 dinars, un résultat technique vie bénéficiaire 1 085 651 dinars, un résultat technique non-vie bénéficiaire de 28 996 280 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

- Evaluation des provisions techniques :

Risque identifié

Les provisions techniques, figurant au bilan au 31 décembre 2025 pour un montant de 494 167 191 dinars, représentent le poste le plus important du passif au regard d'un total bilan de 1 022 404 274 dinars.

Le calcul des provisions techniques relève d'une obligation légale et requiert l'exercice du jugement de la direction pour le choix des hypothèses à retenir, des modèles de calcul à utiliser et des taux de frais de gestion retenus.

Les méthodes d'estimation des provisions techniques sont précisées dans la note III aux états financiers.

Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de l'audit.

Synthèses de nos réponses :

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des provisions techniques, nos travaux ont consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, principalement à :

- Prendre connaissance de la conception et tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à la détermination des provisions techniques ;
- Apprécier la pertinence des méthodes de calculs utilisés pour l'estimation des provisions techniques et leur conformité au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation ;
- Effectuer des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et/ou inattendue significative ;
- Apprécier le caractère approprié des hypothèses retenues pour le calcul ;

- Documenter les données utilisées dans le modèle de provisionnement ;
 - Mettre en œuvre des procédures visant à tester la fiabilité des données servant de base aux estimations ;
 - Valider les cadrages comptabilité/gestion ;
 - Vérifier les notes aux états financiers y afférents
- **Evaluation des placements :**

Risque identifié

Les placements figurent à l'actif du bilan pour un montant net de 601 288 636 dinars au 31 décembre 2025.

La norme comptable tunisienne NCT31 dispose qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision alors que les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée sur la base de plusieurs facteurs et fait appel au jugement professionnel pour les hypothèses utilisées.

Le poids de ces actifs dans le bilan et le degré de jugement nécessaire à leur évaluation nous ont conduits à les considérer comme un point clé de l'audit.

Synthèses de nos réponses :

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Apprécier les méthodologies retenues pour l'évaluation des placements au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation ;
- Evaluer et tester la conception et l'efficacité des contrôles clés sur les méthodes de valorisation des placements ;
- Réaliser des procédures analytiques sur les évolutions significatives de l'exercice ;
- Procéder au rapprochement avec les rapports obtenus des intermédiaires en bourse ;
- Contrôler les mouvements de l'exercice ;

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la

société dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la

collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et, leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si les textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II-Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

RAPPORT SPECIAL



FM.B.Z KPMG TUNISIE
 6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
 Les Berges du Lac - 1053 Tunis
 Tél : + (216) 71 19 43 44
 Fax : + (216) 71 19 43 20
 www.kpmg.com/tn

SOCIETE « TUNIS RE »

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous les Conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues en 2025 et régies par lesdites dispositions.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la Société Tunisienne de Réassurance « TUNIS RE » envers ses dirigeants tels que visés par l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération du Directeur Général est fixée suivant le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 3 juin 2022. Cette rémunération englobe (sur une base de 12 mois)

a- Un salaire mensuel :

- Salaire net mensuel de **20 000DT**
- Cotisations sociales à la charge de l'employé **3.976,583 DT**
- Une retenue sur impôt sur le revenu de **13.250,271 DT**
- Charges sociales patronales de **7.012,425 DT**
- Contribution sociale et solidaire **157,296 DT**

FM.B.Z KPMG Tunisie, Société anonyme, de droit tunisien, membre tunisien de l'organisation mondiale KPMG, constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Capital social : 900 000 DTN
 Matricule fiscal : 810663 T/A/000
 Identifiant Unique FNE : 810663

- b- Une prime d'intéressement au titre de l'année **2024** et servie en **2025** :
- Prime d'intéressement nette de **123.600,690 DT**
 - Une retenue sur impôt sur le revenu de **83.092,901 DT**
 - Contribution sociale et solidaire de **1 038,660 DT**
- c- Les avantages en nature comportent :
- **500 litres de carburant par mois avec voiture de fonction.**
 - La prise en charge des frais de téléphone pour un montant de **150 DT** par trimestre soit **600 DT** pour l'année 2025.
- d- Conformément aux dispositions de la convention collective du secteur des assurances, le Directeur Général bénéficie, au même titre que l'ensemble du personnel de la société, d'avantages liés à la retraite comprenant une indemnité de départ à la retraite fixé à six mois de salaire ainsi que de la couverture prévue dans le cadre d'un contrat collectif d'assurance vie, également exprimée en mois de salaire.
2. Le conseil d'administration a fixé lors de sa réunion du 3 Avril 2020 le cadre de rémunération de son Président, sa rémunération est égale à la valeur annuelle des jetons de présence tel que décidé par l'Assemblée Générale.
- L'Assemblée Générale réunie en date du **25 Avril 2025** a décidé d'octroyer une rémunération annuelle du Président du conseil à l'équivalent de deux jetons de présence soit **20 000 DT** brut à laquelle s'ajoute **10 000 DT** au titre de jeton de présence en tant que membre président du comité des placements.
3. L'Assemblée Générale Ordinaire du **25 Avril 2025** a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel net de **10 000 Dinars** par administrateur et par membre du comité émanant du conseil.
- Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève à **120 000 DT** pour les membres des Comités émanant du Conseil et un montant **130 000 DT** pour les membres du Conseil.

En dehors des conventions et opérations précitées, ainsi que celles considérées courantes et réalisées dans des conditions normales, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrants dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas relevé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 10 Avril 2026

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Emna RACHIKOU

FMBZ KPMG TUNISIE
IMMOBILIER KPMG
 5, Zone de Régulation des Berges Sud de la TISS-Tunis
 1053 Tunis
 Tunisie



Au Nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

En ma qualité d'Auditeur Chariah Externe, j'ai examiné, sur la base du rapport de l'audit interne, les états financiers de la fenêtre Re-Takaful de votre institution relatifs à l'activité des deux semestres de l'année 2025, ainsi que des notes explicatives y afférentes.

L'examen a porté sur la séparation des fonds, la conformité des investissements aux règles de la finance islamique, le respect des normes comptables locales du réassurance Takaful et l'analyse des résultats techniques.

Il ressort que l'activité de la fenêtre est **conforme** aux principes de la réassurance Takaful. Le déficit observé provient de causes techniques normales et a été couvert par un "Qard Hasan" du compte des actionnaires vers celui des participants.

La véracité des informations et des états financiers examinés demeure sous la responsabilité de la partie chargée de leur préparation. Et Allah est le plus savant.**



د. محمد أنور ففوم

المدقق الشرعي مؤسسة الإعادة التونسية

ANNEXES
LES ÉTATS FINANCIERS
AU
31-12-2025

ACTIF
31/12/2025

RUBRIQUES	31/12/2025			EN DINARS
	BRUT	AMORT/PROV	NET	31/12/2024
AC1 ACTIFS INCORPORELS	10 463 292	3 061 358	7 401 935	6 334 962
AC11 Investissements de recherche & développement	4 283 571	-	4 283 571	3 857 944
AC12 Logiciels	6 179 721	3 061 358	3 118 363	2 477 018
AC2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	5 183 434	3 061 661	2 121 773	1 869 622
AC21 Installations techniques & machines	4 598 608	2 669 136	1 929 472	1 732 536
AC22 Autres installations, outillage & mobilier	584 826	392 525	192 301	137 086
AC3 PLACEMENTS	610 770 403	9 481 766	601 288 636	548 234 861
Réassurance Ordinaire	577 548 981	9 481 766	568 067 215	520 268 960
Re Takaful	33 221 422	-	33 221 422	27 965 900
AC31 Terrains & constructions	28 372 325	3 512 394	24 859 931	25 079 622
AC311 Terrains & constructions d'exploitation	6 554 663	1 979 675	4 574 989	4 728 504
AC312 Terrains & constructions hors exploitation	21 817 662	1 532 719	20 284 942	20 351 118
AC33 Autres placements financiers	440 312 432	5 969 372	434 343 059	380 775 487
Réassurance Ordinaire	416 213 552	5 969 372	410 244 180	361 498 876
Re Takaful	24 098 880	-	24 098 880	19 276 611
AC331 Actions, autres titres à revenu variable & parts dans des FCP	60 736 391	5 969 372	54 767 019	50 399 171
AC332 Obligations & autres titres à revenu fixe	224 141 523	-	224 141 523	227 647 015
Réassurance Ordinaire	214 361 523	-	214 361 523	219 487 015
Re Takaful	9 780 000	-	9 780 000	8 160 000
AC334 Autres prêts	1 390 108	-	1 390 108	1 344 819
AC336 Autres	154 044 410	-	154 044 410	101 384 483
Réassurance Ordinaire	139 725 530	-	139 725 530	90 267 872
Re Takaful	14 318 880	-	14 318 880	11 116 611
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	142 085 646	-	142 085 646	142 379 751
Réassurance Ordinaire	132 963 104	-	132 963 104	133 690 462
Re Takaful	9 122 542	-	9 122 542	8 689 289
SOUS TOTAL 1	626 417 129	15 604 785	610 812 344	556 439 445
AC5 PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	203 019 364	-	203 019 364	219 963 543
Réassurance Ordinaire	198 217 819	-	198 217 819	213 414 986
Re Takaful	4 801 545	-	4 801 545	6 548 556
AC510 Provision pour primes non acquises	54 872 850	-	54 872 850	52 110 612
Réassurance Ordinaire	54 483 719	-	54 483 719	52 023 405
Re Takaful	389 131	-	389 131	87 207
AC531 Provision pour sinistres	148 146 513	-	148 146 513	167 852 931
Réassurance Ordinaire	143 734 100	-	143 734 100	161 391 582
Re Takaful	4 412 413	-	4 412 413	6 461 349
AC6 CREANCES	120 405 963	13 665 401	106 740 562	141 081 586
Réassurance Ordinaire	102 245 293	11 437 051	90 808 242	123 720 635
Re Takaful	18 160 670	2 228 350	15 932 320	17 360 951
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation	86 205 655	12 978 125	73 227 530	74 340 675
Réassurance Ordinaire	75 561 423	10 749 775	64 811 648	64 307 014
Re Takaful	10 644 232	2 228 350	8 415 882	10 033 661
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession	25 171 614	687 276	24 484 338	58 411 885
Réassurance Ordinaire	21 157 447	687 276	20 470 171	54 479 733
Re Takaful	4 014 167	-	4 014 167	3 932 152
AC63 Autres créances	9 028 695	-	9 028 695	8 329 025
Réassurance Ordinaire	5 526 424	-	5 526 424	4 933 887
Re Takaful	3 502 271	-	3 502 271	3 395 138
AC631 Personnel	98 001	-	98 001	76 085
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collectivités publiques	5 268 828	-	5 268 828	4 625 696
Réassurance Ordinaire	4 860 022	-	4 860 022	4 333 083
Re Takaful	408 806	-	408 806	292 613
AC633 Débiteurs divers	3 661 865	-	3 661 865	3 627 245
Réassurance Ordinaire	568 400	-	568 400	524 720
Re Takaful	3 093 465	-	3 093 465	3 102 525
AC635 FPC	-	-	-	-
SOUS TOTAL 2	323 425 327	13 665 401	309 759 926	361 045 129
Réassurance Ordinaire	300 463 112	11 437 051	289 026 061	337 135 621
Re Takaful	22 962 214	2 228 350	20 733 864	23 909 508
AC7 AUTRES ELEMENTS D'ACTIF	101 832 005	-	101 832 005	105 865 883
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse	3 807 165	-	3 807 165	5 373 432
Réassurance Ordinaire	2 208 507	-	2 208 507	3 316 731
Re Takaful	1 598 658	-	1 598 658	2 056 702
AC72 Charges reportées	22 394 775	-	22 394 775	23 795 062
Réassurance Ordinaire	20 917 775	-	20 917 775	21 739 737
Re Takaful	1 477 000	-	1 477 000	2 055 325
AC721 Frais d'acquisition reportés	22 394 775	-	22 394 775	23 795 062
Réassurance Ordinaire	20 917 775	-	20 917 775	21 739 737
Re Takaful	1 477 000	-	1 477 000	2 055 325
AC722 Autres charges à répartir	0	-	0	0
Réassurance Ordinaire	0	-	0	0
Re Takaful	-	-	-	-
AC73 Comptes de régularisation Actif	42 188 594	-	42 188 594	42 770 373
Réassurance Ordinaire	39 281 755	-	39 281 755	39 731 573
Re Takaful	2 906 838	-	2 906 838	3 038 800
AC731 Intérêts acquis non échus	9 409 373	-	9 409 373	8 775 611
Réassurance Ordinaire	9 140 209	-	9 140 209	8 378 843
Re Takaful	269 164	-	269 164	396 768
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation	22 935 230	-	22 935 230	23 550 827
Réassurance Ordinaire	20 582 800	-	20 582 800	21 128 691
Re Takaful	2 352 430	-	2 352 430	2 422 136
AC733 Autres comptes de régularisation	9 843 991	-	9 843 991	10 443 935
Réassurance Ordinaire	9 558 747	-	9 558 747	10 224 039
Re Takaful	285 244	-	285 244	219 896
AC74 Ecarts de conversion	33 441 471	-	33 441 471	33 927 015
Réassurance Ordinaire	28 528 797	-	28 528 797	29 263 026
Re Takaful	4 912 674	-	4 912 674	4 663 989
SOUS TOTAL 3	101 832 005	-	101 832 005	105 865 883
Réassurance Ordinaire	90 936 834	-	90 936 834	94 051 067
Re Takaful	10 895 170	-	10 895 170	11 814 816
TOTAL DE L'ACTIF	1 051 674 460	29 270 186	1 022 404 274	1 023 350 457
Réassurance Ordinaire	984 595 654	27 041 836	957 553 818	959 660 233
Re Takaful	67 078 806	2 228 350	64 850 456	63 690 224

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF
31/12/2025

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
CP1 Capital social	100 000 000	100 000 000
CP2 Réserves & primes liées au capital	91 836 663	87 736 225
CP3 Rachats d'actions propres	- 0	- 223 825
CP4 Autres capitaux propres	11 442 641	10 942 641
CP5 Résultat reporté	45 274 167	38 514 000
Réassurance Ordinaire	59 275 173	52 504 624
Re Takaful	- 14 001 006	- 13 990 624
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	248 553 471	236 969 041
Réassurance Ordinaire	262 554 477	250 959 665
Re Takaful	- 14 001 006	- 13 990 624
CP6 Résultat de l'exercice	26 980 208	21 406 176
Réassurance Ordinaire	28 672 032	21 416 558
Re Takaful	- 1 691 824	- 10 382
Total capitaux propres avant affectation	275 533 678	258 375 216
PASSIFS		
PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES	9 532 182	7 407 508
Réassurance Ordinaire	5 950 555	4 412 784
Re Takaful	3 581 627	2 994 725
PA22 Provisions pour impôts	-	-
PA23 Autres provisions	5 555 717	3 431 044
Réassurance Ordinaire	2 674 090	1 136 319
Re Takaful	2 881 627	2 294 725
PA24 Provisions pour risques	3 976 465	3 976 465
Réassurance Ordinaire	3 276 465	3 276 465
Re Takaful	700 000	700 000
PA25 Provisions sur Augmentation Légales	-	-
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	494 167 191	505 161 120
Réassurance Ordinaire	450 781 178	463 453 656
Re Takaful	43 386 013	41 707 465
PA310 Provisions pour primes non acquises	113 062 926	117 689 398
Réassurance Ordinaire	107 040 100	109 728 518
Re Takaful	6 022 826	7 960 881
PA331 Provisions pour sinistres	381 104 265	387 471 722
Réassurance Ordinaire	343 741 078	353 725 138
Re Takaful	37 363 187	33 746 584
PA361 Autres provisions techniques	-	-
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires	91 640 669	114 894 725
Réassurance Ordinaire	87 150 049	109 041 420
Re Takaful	4 490 621	5 853 306
PA6 AUTRES DETTES	103 024 439	85 041 876
Réassurance Ordinaire	83 890 189	68 635 099
Re Takaful	19 134 250	16 406 776
PA621 Dettes nées d'opérations d'acceptation	21 959 834	25 232 521
Réassurance Ordinaire	21 765 550	24 669 237
Re Takaful	194 284	563 284
PA622 Dettes nées d'opérations de rétrocession	51 342 422	32 550 700
Réassurance Ordinaire	32 620 349	16 997 376
Re Takaful	18 722 072	15 553 324
PA63 Autres dettes	29 722 184	27 258 655
Réassurance Ordinaire	29 504 290	26 968 486
Re Takaful	217 894	290 168
PA632 Personnel	1 471 701	1 353 491
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	16 496 882	9 627 780
Réassurance Ordinaire	16 278 989	9 337 612
Re Takaful	217 894	290 168
PA634 Crédoeurs divers	11 753 600	16 272 539
Réassurance Ordinaire	11 753 600	16 272 539
Re Takaful	- 0	- 0
PA635 FGIC Crédoeurs	-	4 844
PA636 FPC	0	0
PA7 AUTRES PASSIFS	48 506 114	52 470 011
PA71 Comptes de régularisation Passif	20 620 360	21 974 039
Réassurance Ordinaire	12 700 632	13 614 345
Re Takaful	7 919 728	8 359 694
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs	11 022 553	10 450 865
Réassurance Ordinaire	11 006 079	10 434 595
Re Takaful	16 474	16 270
PA711 Estimation d'éléments techniques	760 693	1 180 191
Réassurance Ordinaire	736 066	1 159 270
Re Takaful	24 628	20 922
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	8 837 114	10 342 982
Réassurance Ordinaire	958 487	2 020 480
Re Takaful	7 878 627	8 322 502
PA72 Ecart de conversion	27 885 754	30 495 972
Réassurance Ordinaire	25 854 706	28 126 707
Re Takaful	2 031 047	2 369 264
Total passif	746 870 595	764 975 240
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	1 022 404 274	1 023 350 456
Réassurance Ordinaire	957 553 818	959 660 233
Re Takaful	64 850 456	63 690 223

RESULTAT TECHNIQUE - NON VIE
31/12/2025

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2025			31/12/2024
	ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET
PRNV1 PRIMES ACQUISES	238 864 986	66 255 558	172 609 428	170 203 186
<i>PRNV11 Primes</i>	<i>233 862 831</i>	<i>69 017 796</i>	<i>164 845 035</i>	<i>171 823 799</i>
PRNV111 Primes Ordinaire	210 381 161	66 305 673	144 075 488	148 712 132
PRNV112 Primes Re Takaful	23 481 669	2 712 123	20 769 546	23 111 667
<i>PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises</i>	<i>5 002 155</i>	<i>- 2 762 238</i>	<i>7 764 393</i>	<i>- 1 620 613</i>
PRNV121 Variation PPNA Ordinaire	3 205 422	- 2 460 314	5 665 736	- 627
PRNV122 Variation PPNA Re Takaful	1 796 733	- 301 924	2 098 657	- 1 619 985
PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT	10 000 477	-	10 000 477	8 188 936
PRNT31 Ordinaire	8 888 806		8 888 806	7 344 098
PRNT32 Re Takaful	1 111 671		1 111 671	844 838
PRNV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	11 633 989	-	11 633 989	10 002 640
PRNV41 Autres produits techniques Ordinaire	10 511 887		10 511 887	8 547 605
PRNV42 Autres produits techniques Re Takaful	1 122 102		1 122 102	1 455 035
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	84 546 340	7 701 185	76 845 156	101 168 239
<i>CHNV11 Sinistres payés</i>	<i>90 774 909</i>	<i>27 407 602</i>	<i>63 367 307</i>	<i>75 589 616</i>
CHNV111 Sinistres payés Ordinaire	84 601 474	26 370 416	58 231 058	69 778 249
CHNV112 Sinistres payés Re Takaful	6 173 435	1 037 186	5 136 249	5 811 367
<i>CHNV12 Variation de la provision pour sinistres</i>	<i>- 6 228 569</i>	<i>- 19 706 418</i>	<i>13 477 849</i>	<i>25 578 623</i>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Ordinaire	- 10 050 781	- 17 657 482	7 606 700	20 941 348
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Re Takaful	3 822 212	- 2 048 936	5 871 148	4 637 275
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION	75 212 968	11 090 800	64 122 167	63 460 185
<i>CHNV41 Frais d'acquisition</i>	<i>54 066 666</i>	<i>-</i>	<i>54 066 666</i>	<i>54 233 804</i>
CHNV411 Frais d'acquisition Ordinaire	47 436 410		47 436 410	47 182 430
CHNV412 Frais d'acquisition Re Takaful	6 630 257		6 630 257	7 051 374
<i>CHNV43 Frais d'administration</i>	<i>21 146 301</i>	<i>-</i>	<i>21 146 301</i>	<i>19 826 410</i>
CHNV431 Frais d'administration Ordinaire	15 484 500		15 484 500	14 328 644
CHNV432 Frais d'administration Re Takaful	5 661 801		5 661 801	5 497 766
<i>CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires</i>	<i>-</i>	<i>5 430 224</i>	<i>- 5 430 224</i>	<i>- 5 104 073</i>
CHNV441 Commissions Ordinaire		5 382 345	- 5 382 345	- 5 053 418
CHNV442 Commissions Re Takaful		47 879	- 47 879	- 50 655
<i>CHNV45 Wakala</i>	<i>-</i>	<i>5 660 576</i>	<i>- 5 660 576</i>	<i>- 5 495 956</i>
CHNV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	24 280 290	-	24 280 290	13 302 195
CHNV51 Autres charges techniques Ordinaire	21 455 191		21 455 191	11 436 126
CHNV52 Autres charges techniques Re Takaful	2 825 100		2 825 100	1 866 068
RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	76 459 853	47 463 572	28 996 280	10 464 145
RTNV Résultat technique non vie Ordinaire	74 060 483	44 089 503	29 970 980	11 485 785
RTNV Résultat technique non vie Re Takaful	2 399 370	3 374 069	- 974 699	- 1 021 640

RESULTAT TECHNIQUE - VIE
31/12/2025

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2025			31/12/2024
	ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET
PRV1 PRIMES ACQUISES	8 937 859	114 380	8 823 479	8 559 991
<i>PRV11 Primes</i>	9 313 541	114 380	9 199 161	9 545 620
PRV111 Primes Ordinaire	9 081 917	112 169	8 969 747	9 131 958
PRV112 Primes Re Takaful	231 625	2 211	229 414	413 662
<i>PRV12 Variation de la provision pour primes non acquises</i>	- 375 683	-	- 375 683	- 985 628
PRV121 Variation PPNA Ordinaire	- 517 005	-	- 517 005	- 1 454 517
PRV122 Variation PPNA Re Takaful	141 322	-	141 322	468 889
PRV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	384 595	-	384 595	2 515 450
PRV41 Autres produits techniques Ordinaire	347 500	-	347 500	2 467 350
PRV42 Autres produits techniques Re Takaful	37 094	-	37 094	48 100
CHV1 CHARGES DE SINISTRES	3 496 937	-	3 496 937	3 575 848
<i>CHV11 Sinistres payés</i>	3 635 825	-	3 635 825	4 639 604
CHV111 Sinistres payés Ordinaire	3 287 924	-	3 287 924	3 688 059
CHV112 Sinistres payés Re Takaful	347 901	-	347 901	951 546
<i>CHV12 Variation de la provision pour sinistres</i>	- 138 888	-	- 138 888	- 1 063 757
CHV12 Variation de la provision pour sinistres Ordinaire	66 721	-	66 721	359 827
CHV12 Variation de la provision pour sinistres Re Takaful	- 205 609	-	- 205 609	- 703 930
CHV4 FRAIS D'EXPLOITATION	4 578 151	83 913	4 494 238	4 130 598
<i>CHV41 Frais d'acquisition</i>	4 196 797	-	4 196 797	3 857 947
CHV411 Frais d'acquisition Ordinaire	4 080 892	-	4 080 892	3 502 218
CHV412 Frais d'acquisition Re Takaful	115 904	-	115 904	355 730
<i>CHV43 Frais d'administration</i>	381 355	-	381 355	471 949
CHV431 Frais d'administration Ordinaire	297 401	-	297 401	272 591
CHV432 Frais d'administration Re Takaful	83 954	-	83 954	199 358
<i>CHV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires</i>	-	-	-	-
CHV441 Commissions Ordinaire	-	-	-	-
CHV442 Commissions Re Takaful	-	-	-	-
<i>CHV45 Wakala</i>	-	83 913	- 83 913	- 199 298
CHV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	826 042	-	826 042	457 083
CHV51 Autres charges techniques Ordinaire	732 650	-	732 650	395 395
CHV52 Autres charges techniques Re Takaful	93 392	-	93 392	61 688
PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT	694 795	-	694 795	647 687
PRNT31 Ordinaire	664 223	-	664 223	611 069
PRNT32 Re Takaful	30 572	-	30 572	36 618
RTV RESULTAT TECHNIQUE VIE	1 116 118	30 467	1 085 651	3 559 600
RTV Résultat technique vie Ordinaire	1 111 047	28 256	1 082 790	3 456 722
RTV Résultat technique vie Re Takaful	5 072	2 211	2 861	102 878

ETAT DE RESULTAT
31/12/2025

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2025	31/12/2024
RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	28 996 280	10 464 145
Réassurance Ordinaire	29 970 980	11 485 785
Re Takaful	- 974 699	- 1 021 640
RTV RESULTAT TECHNIQUE VIE	1 085 651	3 559 600
Réassurance Ordinaire	1 082 790	3 456 722
Re Takaful	2 861	102 878
PRNT1 PRODUITS DES PLACEMENTS	38 390 791	35 071 874
Réassurance Ordinaire	36 924 532	33 824 235
Re Takaful	1 466 259	1 247 639
PRNT11 Revenus des placements	34 516 989	34 087 211
Réassurance Ordinaire	33 050 730	32 839 572
Re Takaful	1 466 259	1 247 639
PRNT12 Produits des autres placements	-	-
Réassurance Ordinaire	-	-
Re Takaful	-	-
S/Total 1a	34 516 989	34 087 211
Réassurance Ordinaire	33 050 730	32 839 572
Re Takaful	1 466 259	1 247 639
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	3 150 693	617 040
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	723 109	367 624
S/Total 1	3 873 802	984 663
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique vie	- 694 795	- 647 687
Réassurance Ordinaire	- 664 223	- 611 069
Re Takaful	- 30 572	- 36 618
CHNT1 CHARGES DES PLACEMENTS	2 647 143	686 183
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-	-
CHNT12 Correction de valeur sur placement	434 910	585 635
CHNT13 Pertes provenant de réalisation des placements	2 212 233	100 549
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique non vie	- 10 000 477	- 8 188 936
Réassurance Ordinaire	- 8 888 806	- 7 344 098
Re Takaful	- 1 111 671	- 844 838
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	16 599 761	16 216 495
Réassurance Ordinaire	12 520 492	11 868 526
Re Takaful	4 079 269	4 347 969
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	22 886 580	20 399 072
Réassurance Ordinaire	17 763 309	16 593 301
Re Takaful	5 123 272	3 805 771
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES	48 843 489	35 390 234
Réassurance Ordinaire	50 535 313	35 400 616
Re Takaful	- 1 691 824	- 10 382
CHNT4 IMPOTS SUR LE RESULTAT	18 219 401	11 653 382
Réassurance Ordinaire	18 219 401	11 653 382
Re Takaful	-	-
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS	30 624 088	23 736 852
Réassurance Ordinaire	32 315 912	23 747 234
Re Takaful	- 1 691 824	- 10 382
PRNT4 GAINS EXTRAORDINAIRES	-	-
Réassurance Ordinaire	-	-
Re Takaful	-	-
CHNT5 PERTES EXTRAORDINAIRES	3 643 880,120	2 330 676
Réassurance Ordinaire	3 643 880	2 330 676
Re Takaful	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	26 980 208	21 406 176
Réassurance Ordinaire	28 672 032	21 416 558
Re Takaful	- 1 691 824	- 10 382
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	26 980 208	21 406 176
Réassurance Ordinaire	28 672 032	21 416 558
Re Takaful	- 1 691 824	- 10 382

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AU 31/12/2025

RUBRIQUE	EN DINARS	
	31/12/2025	31/12/2024
I- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION :		
Encaissements des cédantes	114 324 032	102 115 377
Versements aux cédantes	- 26 515 394	- 52 941 459
Encaissements des rétrocessionnaires	39 367 665	22 824 579
Versements aux rétrocessionnaires	- 47 512 898	- 45 366 609
Encaissements liés à la cession de placements financiers	412 492 339	396 812 547
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	- 467 114 267	- 403 372 609
Produits financiers reçus	13 663 639	18 841 099
Encaissements des fournisseurs & du personnel	21 309 079	16 767 454
Décaissements aux fournisseurs & au personnel	- 29 643 876	- 38 322 594
Décaissements à l'Etat au titre des impôts & taxes	- 16 309 003	- 12 072 386
Flux provenant de la Gestion des Fonds	-	-
Flux provenant de l'exploitation	14 061 316	5 285 399
Flux affectés à l'exploitation	-	-
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Encaissements provenant de la cession des imm. corporelles	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition des imm. corporelles	- 5 188 399	- 1 334 227
Encaissements provenant de la cession des imm. financières	-	-
Encaissements des revenus sur immob. financières	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition des imm. financières	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition des imm. Incorporelles	- 428 352	- 92 211
Flux de Trésorerie provenant des activités d'investissement	-	-
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement	- 5 616 751	- 1 426 438
III- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENTS		
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
Décaissements suite à l'augmentation du capital	-	-
Dividendes & autres distributions	- 9 599 993	- 8 999 994
Flux provenant des activités de financements	-	-
Flux affectés aux activités de financements	- 9 599 993	- 8 999 994
IV- INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES	- 410 839	- 169 298
VARIATION DE TRESORERIE	- 1 566 267	- 5 310 331
Trésorerie au début de l'exercice	5 362 775	10 673 106
Trésorerie à la clôture de l'exercice	3 796 508	5 362 775

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS & DONNES

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2025				31/12/2024
	Envers les dirigeants	Entreprises liées et avec lien de participation		Autres	
HB1 Engagements reçus	-	-	-	-	-
HB2 Engagements donnés	-	-	-	-	-
HB21 Avals, cautions et garanties de crédit données					
HB22 Titres et actifs acquis avec engagement de revente					
HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus					
HB24 Autres engagements donnés					
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	-	-	-	-	-
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	-	-	-	-	-
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	-	-	-	-	-
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers	-	-	-	-	-

ANNEXE 9
ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS
31/12/2025

EN DINARS

Catégorie	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins value latente
Placements Immobiliers et placements immobiliers en cours	28 372 325	24 859 931	35 452 930	10 592 999
Actions et autres titres à revenu variable autres que les OPCVM	34 041 714	29 085 913	68 087 764	39 001 851
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	9 136 047	9 122 627	9 309 700	187 073
Autres parts d'OPCVM	17 558 630	16 558 479	18 967 333	2 408 854
Obligations et autres titres à revenu fixe	224 141 523	224 141 523	224 141 523	-
Prets hypothécaires	-	-	-	-
Autres prêts et effets assimilés	1 390 108	1 390 108	1 390 108	-
Dépôts auprès des cédantes	142 085 646	142 085 646	142 085 646	-
Autres dépôts	154 044 410	154 044 410	154 044 410	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	-	-	-	-
TOTAL	610 770 403	601 288 636	653 479 414	52 190 777
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des	NA	NA	NA	NA
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques	NA	NA	NA	NA

ANNEXE 11
VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS DE PLACEMENT
31/12/2025

EN DINARS

	Revenu et frais financiers concernant les placements dans les Eses liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenu des placements immobiliers	-	1 402 957	1 402 957	PRNT11 + PRV21
Revenu des participations	-	2 268 915	2 268 915	PRNT11 + PRV21
Revenu des autres placements	-	-	-	PRN12 + PRV22
Autres revenus financiers	-	16 599 713	16 599 713	PRNT2
Total produits des placements	-	20 271 585	20 271 585	
Intérêts	-	-	-	CHNT11 + CHV9
Frais externes	-	-	-	CHNT3
autres frais	-	22 886 569	22 886 569	CHNT3
Total charges des placements	-	22 886 569	22 886 569	